



**36 MORTS DANS
DES ACCIDENTS DE
LA ROUTE EN MOINS
DE 72 HEURES** p.3

ALTERNATIVE AU CONFINEMENT

Explorer toutes les voies qui mènent à la vaccination



© Photo : D.R

Les recommandations du ministre

Comment se traduiront dans les faits et sur le terrain, la réactivation «ferme» des mesures préventives et l'accélération de la cadence de vaccination, décidées samedi au cours de la réunion des membres du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus consacrée à l'évaluation et à l'examen de la situation épidémiologique, présidée par le Président Abdelmadjid Tebboune ? C'est la question que se posent les spécialistes de la santé mais aussi de nombreux citoyens très inquiets devant la propagation du Covid-19 et le recul, dans la population, du respect des mesures de prévention édictées par les autorités sanitaires et les pouvoirs publics. p.2



HÉCATOMBE ROUTIÈRE
**Des mesures
urgentes doivent
être prises
pour protéger
les citoyens** p.3

SACRIFICE DE L'AÏD EL-ADHA



**Les spéculateurs en nombre
sur le terrain** p.4

Sonelgaz

Un système d'alerte interne pour prévenir la corruption

Le Groupe Sonelgaz œuvre à la mise en place d'un système d'alerte interne visant à prévenir la corruption et à promouvoir la déontologie, a fait savoir dimanche à Alger le P-dg du Groupe, Chahar Boulakhras.

Covid-19

Le code-barres du vaccin disponible sur la plate-forme numérique au cours des prochains mois

Le ministre de la Santé, Pr. Abderrahmane Benbouzid a annoncé que le code-barres (QR code) du vaccin contre la Covid-19 sera disponible, au cours des quelques prochains mois, sur la plate-forme numérique des vaccins élaborée par le ministère.



Alger

Après Constantine et Bordj Badji Mokhtar, un autre drame à Ghardaïa endeuille des familles

Moins de 48 heures après les terribles accidents de Constantine et Bordj Badji Mokhtar, qui ont fait 27 victimes, un autre sinistre de la route s'est produit dans la nuit de samedi à dimanche dans la vallée du M'zab, faisant 9 morts et 32 blessés, selon un bilan provisoire des secouristes

Alternative au confinement

Explorer toutes les voies qui mènent à la vaccination

Comment se traduiront dans les faits et sur le terrain, la réactivation «ferme» des mesures préventives et l'accélération de la cadence de vaccination, décidées samedi au cours de la réunion des membres du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus consacrée à l'évaluation et à l'examen de la situation épidémiologique, présidée par le Président Abdelmadjid Tebboune ?

C'est la question que se posent les spécialistes de la santé mais aussi de nombreux citoyens très inquiets devant la propagation du Covid-19 et le recul, dans la population, du respect des mesures de prévention édictées par les autorités sanitaires et les pouvoirs publics. Fawzi Derrar, directeur général de l'Institut Pasteur d'Algérie, a donné un début de réponse, dans une déclaration à nos confrères d'Ennahar TV, en évoquant le retrait de permis des chauffeurs de bus qui ne respectent pas le nombre autorisé de passagers. Il appelle les commerçants, les opérateurs économiques ainsi que les travailleurs à respecter les mesures préventives et notamment porter un masque. Il estime nécessaire de recourir à la vaccination car c'est la seule solution pour prévenir le virus. Il a également souligné pour les 100 laboratoires qui possèdent les équipements adéquats, la nécessité de diagnostiquer les souches mutées. Samedi, un communiqué de la Présidence de la République a fait savoir que le Président Tebboune a présidé une réunion des membres du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus consacrée à l'évaluation et à l'examen de la situation épidémiologique, en présence des ministres de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, de la Santé, de l'Industrie Pharmaceutique, de la Communication, du Commandant de la Gendarmerie nationale, et du Directeur général de la Sûreté nationale.

«Après avoir écouté les exposés de messieurs les ministres et des responsables, il a été décidé de la réactivation ferme des mesures de prévention prises depuis le début de la pandémie, à l'image



■ Une proposition est actuellement à l'étude concernant la présentation du carnet de vaccination pour entrer dans les stades, ainsi que sa généralisation dans les restaurants, les hôtels et tous les établissements publics et privés. (Photo:DR)

du port de masques, la distanciation physique, la généralisation de l'usage des solutions hydroalcooliques», a ajouté la même source, précisant qu'il s'agit aussi «d'accélérer la cadence de vaccination, étant le seul moyen pour venir à bout de cette pandémie,

tout en veillant à assurer une exploitation optimale du nombre de lits affectés aux patients Covid-19, et à augmenter leurs capacités d'accueil de 7% à 15%, notamment dans les grandes villes à l'image d'Alger, Oran et Constantine». «Les ministres de l'Intérieur

et des Collectivités locales, et des Transports ont été également chargés de prendre des mesures préventives par le recours aux hôpitaux de proximité, et l'exploitation, en cas de nécessité, de l'hôpital navire dans les villes côtières», a poursuivi le communiqué de la Présidence de la République, soulignant que «la situation épidémiologique, sous contrôle actuellement, exige davantage de vigilance et de prudence». Pour ne pas arriver à une situation extrême, la vaccination est vivement conseillée par les autorités sanitaires. Mais la campagne de sensibilisation à l'importance de la vaccination contre l'épidémie n'a visiblement pas trouvé chez le citoyen, la réponse attendue alors que la tendance haussière des cas de contamination est aggravée par la version dite "Delta". Le ministre de la Santé Abderrahmane Benbouzid a réaffirmé la volonté de son ministère de généraliser la vaccination dans tous les lieux et institutions publics et privés. Il a révélé que le Comité scientifique étudie une proposition de vaccination des enseignants au cours de la prochaine année scolaire et faire de la carte de vaccination une condition pour enseigner. Cette question devra être tranchée par le ministère de l'Éducation. Une autre proposition est actuellement à l'étude concernant la présentation du carnet de vaccination pour entrer dans les stades, ainsi que sa généralisation dans les restaurants, les hôtels et tous les établissements publics et privés. Le ministre de la Santé a exclu le recours au confinement, insistant sur la vaccination pour bloquer la propagation de l'épidémie et l'augmentation du nombre de cas de contamination. Jeudi, le ministre de la Santé

Les recommandations du ministre

■ Dans quelques mois, le code-barres (QR code) qui prouve que le concerné a bien reçu le vaccin (anti-Covid) sera disponible sur la plate-forme numérique du ministère de la Santé dédiée à cet effet. «Il sera inclus sur la carte de vaccination, pour permettre au citoyen de le présenter lors des différentes activités organisées, afin de réduire la propagation de la Covid-19». C'est ce qu'a annoncé samedi soir à la Télévision publique, le ministre de la Santé, Pr. Abderrahmane Benbouzid qui a appelé tous les citoyens à adhérer à l'opération de vaccination, pour laquelle les pouvoirs publics ont mobilisé tous les moyens, en ouvrant les établissements de proximité et des espaces au niveau des places publiques et en mettant en place des équipes mobiles dans des zones enclavées et d'autres dans des mosquées, insistant sur «la disponibilité des vaccins pour tous».

■ Il a rassuré les citoyens quant à l'efficacité de tous les vaccins acquis par l'Algérie, soulignant qu'«aucun effet secondaire dangereux de ces vaccins n'a été enregistré chez ceux ayant bénéficié de cette opération selon les résultats du Centre national de la veille pharmaceutique». Selon le Pr Benbouzid, l'objectif du lancement d'une large campagne d'information et de communication pour encourager les citoyens à se faire vacciner vise à mettre fin à certaines idées reçues erronées circulant sur les réseaux sociaux, relevant l'importance de la vaccination en vue de la protection du citoyen contre la propagation de la Covid-19 et de la réduction du taux de mortalité en particulier. Autres recommandations du ministre : Éviter les rassemblements et les fêtes de mariages qui risquent, a-t-il dit, «d'aggraver la situation» ; éviter les visites familiales durant l'Aïd Al Adha, et surtout respecter les gestes barrières, à savoir : le port obligatoire de masques, l'hygiène et le lavage des mains et la distanciation physique, des gestes simples mais très importants pour endiguer la propagation du virus.

■ Le ministère de la Santé a anticipé sur les dépassements qui risquent de se produire à l'occasion de l'Aïd en rappelant la nécessité de respecter les gestes barrières durant tous les rites liés à cette fête. Les spécialistes craignent une explosion de la situation épidémiologique dans les semaines et mois à venir, si des mesures urgentes ne sont pas prises immédiatement, pour faire respecter les gestes barrières y compris sur la voie publique où n'importe quelle occasion est «bonne» pour se rassembler (autour de chanteurs de rues par exemple). Le cap du millier de contaminations par jour est maintenant sérieusement envisagé. Les plus pessimistes mettent «millier» au pluriel.

L. A.

REPÈRE

APN

Les 12 commissions permanentes installées dans les tout prochains jours

Les vice-présidents de l'Assemblée populaire nationale (APN), choisis samedi parmi les groupes parlementaires concernés, procéderont dans les tout prochains jours à l'installation des 12 commissions permanentes de la Chambre basse du Parlement. Après l'élection du président de l'APN, jeudi dernier, et l'adoption samedi de la liste de ses neuf vice-présidents, les 12 commissions permanentes de l'APN seront installées «ultérieurement» pour la première année de la neuvième législature.

Il s'agit de la commission des affaires juridiques, administratives et des libertés, la commission des Affaires étrangères, de la Coopération et de l'émigration, la commission de la Défense nationale, la commission des Finances et du budget, la commission des Affaires économiques, du développement, de l'Industrie, du Commerce et de la planification, la commission de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur, de la recherche scientifique et des Affaires religieuses, la commission de l'Agriculture, de la Pêche et de la Protection de l'environnement et la commission de la Culture, de la Communication et du Tourisme. La Chambre basse du Parlement comprend également la commission de la Santé, des Affaires sociales, du Travail et de la Formation professionnelle, la commission de l'Habitat, de l'Équipement, de l'Hydraulique et de l'Aménagement du territoire, la commission des Transports et télécommunications et la commission de la Jeunesse et des sports et de l'activité associative. Plus tôt dans la journée de samedi, après l'adoption de la liste des vice-présidents, le président de l'APN, Brahim Boughali, a affirmé que l'installation des commissions permanentes se fera ultérieurement, appelant les groupes parlementaires concernés à proposer des députés compétents qui sont capables de relever le défi. La composition du Parlement comprend des députés parmi des cadres compétents disposant de toutes les capacités pour répondre aux aspirations du peuple algérien, qui les a élus lors des élections législatives du 12 juin dernier. Le P/APN a invité, dans ce cadre, les groupes parlementaire à faire preuve d'«objectivité» dans la sélection de leurs représentants.

Agence

avait appelé l'ensemble des directeurs de wilaya de la santé à augmenter la cadence de la vaccination des citoyens en vue d'atteindre l'objectif fixé par les pouvoirs publics, à savoir un taux de 70%.

Lakhdar A.

Voir sur Internet www.lnr.dz.com

Trois accidents à Constantine, Bordj Badji Mokhtar et Ghardaïa

36 morts dans des accidents de la route en moins de 72 heures

L'hécatombe routière continue sur nos routes malheureusement. En moins de 72 heures, 36 personnes sont mortes dans des accidents à Constantine, Bordj Badji Mokhtar et Ghardaïa.

Les circonstances du dernier survenu dans la vallée du M'zab qui endeuille une fois encore des familles algériennes, ne sont pas encore connues pour l'instant, une enquête des services de sécurité compétents étant ouverte. Selon les services de la Protection civile qui a dépêché sur place ses équipes de secouristes, le sinistre s'est produit dans la nuit de samedi à dimanche à une cinquantaine de km de la ville de Ghardaïa, et, plus exactement sur le tronçon de la route de contournement de la vallée du M'Zab, sur la route nationale n° 1. Là encore, l'accident s'est produit entre un bus de transport de voyageurs, effectuant la liaison El Menea et Alger, et un véhicule lourd, un camion de transport de pastèques. Vendredi soir, un tragique accident de la circulation qui a eu lieu au lieu-dit Oued Ouarzeg, dans la commune de Beni H'midene sur la RN 27 reliant les wilayas de Constantine et Jijel, a fait 18 morts (11 femmes, 6 enfants et un homme) et 11 blessés, selon un



■ Ces accidents de la route rappellent notamment celui du 31 décembre 2020 lorsque 21 personnes étaient mortes dans un terrible accident de la route à Tamanrasset. (Photo : D.R)

bilan de la Gendarmerie nationale. Dans la même journée à Bordj Badji Mokhtar, une collision entre un véhicule 4x4 et un camion a fait 9 morts, et plusieurs blessés. Ces accidents de la route rappellent notamment celui du 31 décembre 2020 lorsque 21 personnes étaient mortes dans un terrible accident de la route à Tamanrasset. La hausse du nombre de sinistres mettant en cause des véhicules de gros tonnage est quant à elle devenue préoccupante, selon des experts des assurances. Et, comme si les leçons ne sont pas apprises, un autre drame, celui de ce samedi matin dans la couronne urbaine de Ghardaïa, dans la vallée du M'zab, vient encore endeuiller des familles algériennes en cette période de vacances. La hausse du nombre des accidents de la route au cours de ces dernières vingt-

quatre heures à travers le territoire national est par ailleurs inquiétante et interpelle plus que jamais sur le danger que constitue ce phénomène, qui a pris des proportions dramatiques autant pour la société que pour l'économie nationale.

Le coût moyen annuel des sinistres grève les finances publiques à hauteur de plus d'un milliard d'euros annuellement. Quant aux plus hautes autorités du pays, elles ont montré qu'elles restent attachées à la préservation de la vie des Algériens, au réconfort des familles endeuillées, et à mettre fin au phénomène des accidents de la route, sinon à lui trouver des solutions draconiennes.

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune avait présenté samedi ses sincères condoléances aux familles des

victimes des deux accidents de la route survenus vendredi à Constantine et à Bordj Badji Mokhtar, faisant 27 morts et plusieurs blessés. «J'ai appris avec une profonde affliction la terrible nouvelle des deux accidents de la route survenus à Constantine et à Bordj Badji Mokhtar», a tweeté le Président Tebboune. «En cette douloureuse circonstance, je présente mes sincères condoléances aux familles des victimes. A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons», a écrit le président de la République. Selon la commission de la sécurité routière, 3.275 personnes sont mortes et 30.000 autres ont été blessées dans des accidents de la route en 2019. Le facteur humain, selon la même source, est responsable à 96% de ces sinistres.

Djamila Sai

Ali Mahmoudi, directeur général des Forêts :

«Les feux de forêt à Khenchela enfin maîtrisés»

Les feux des forêts qui se sont déclarés à Ain Mimoun, à Tamza et Bouhmama dans la wilaya de Khenchela, depuis dimanche dernier, sont enfin maîtrisés, a affirmé avant-hier le directeur général des Forêts, M. Ali Mahmoudi. Les pompiers ont travaillé d'arrache-pied pour refroidir les braises et les débris fumants, a-t-il indiqué dans une déclaration à la radio Chaîne III, en précisant «là où c'est accessible, ils utilisent l'eau, tandis que dans les parties moins accessibles, ils utilisent la terre pour ensevelir les braises». Il a fallu, poursuit-il, 7 jours pour venir à bout des flammes, grâce à la mobilisation des services de la Protection civile et des éléments de l'ANP, soutenus par une remarquable solidarité citoyenne. Suite à cette victoire, des vidéos et des photos de citoyens exprimant leur soulagement font le tour des réseaux sociaux.

D'autre part, les détachements de l'Armée Nationale Populaire n'ont ménagé aucun effort dans la lutte contre ces feux qui font rage dans les forêts de la wilaya

depuis quelques jours. Ils ont poursuivi leurs interventions, au niveau du Secteur Militaire de Khenchela, les 9 et 10 juillet 2021, dans les zones des incendies afin d'arriver à bout des flammes, a indiqué avant-hier un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

«Dans le cadre des efforts fournis par les détachements de l'ANP, déployés dès les premières heures pour circonscrire et maîtriser les feux qui embrasent les forêts de la wilaya de Khenchela depuis quelques jours, les détachements de l'ANP ont poursuivi leurs interventions au niveau du Secteur Militaire de Khenchela / 5° R.M, les 9 et 10 juillet 2021, dans les zones incendiées afin de lutter contre les feux», lit-on dans le communiqué du MDN.

Pour atteindre ces feux, des engins de l'ANP ont été mobilisés plus que le déploiement en d'un point de soins médicaux équipé de tous les moyens indispensables en prévision d'évacuation éventuelle dans les régions peuplées. Dans le même contexte,

poursuit la même source, «le Général-Major Hambli Noureddine, Commandant de la 5° Région Militaire a effectué, le 10 juillet 2021, une visite sur le terrain des détachements intervenant dans l'extinction des feux dans les zones forestières, où il s'est enquis des moyens mobilisés et inspecté la situation de plus près».

Par ailleurs, des températures atteignant ou dépassant les 44 degrés C sont prévues sur plusieurs wilayas du pays, selon une alerte à la canicule, émise avant-hier par le Centre national des prévisions météorologiques.

Les wilayas concernées sont : Tlemcen, Sidi Bel-Abbès, Mascara, Relizane, Chlef, Ain Defla, Bouira, Tizi Ouzou, M'Sila et Batna où les températures ont atteint les 44 degrés depuis hier et vont se poursuivre jusqu'à aujourd'hui à 21h00, selon la même source, qui précise aussi que des pics de température pouvant atteindre 46 à 47 degrés sur l'axe Relizane, Chlef et Ain Defla.

Manel Z.

PROTECTION DES CITOYENS Hécatombe routière

Des mesures urgentes doivent être prises pour protéger les citoyens



Des chiffres de contamination de la Covid-19 et des victimes des accidents de la route, en croissance exponentielle et des avalanches de statistiques inquiétantes... Face à cette situation, Rachid Ghazali, sous directeur de la prévention et de la sécurité routière, à la DGSN, estime que des mesures urgentes doivent être prises pour protéger la population.

Dans son intervention, hier, à l'émission «L'invité de la rédaction» sur la Radio Chaîne III sur les ondes de la radio algérienne, le sous-directeur de la prévention et de la sécurité routière à la DGSN, a assuré que la police continue toujours son devoir d'assurer les mesures de préventions contre la propagation du Coronavirus, en précisant que ces derniers temps «on a constaté un relâchement de certains citoyens, notamment après l'ouverture des lieux publics». Dans ce sens, il a affirmé que les services de police ont procédé, entre mars 2020 et juillet 2021, à la mise en fourrière de 82.146 véhicules pour non-respect de confinement. «25.681 infractions dans les transports en commun ont été enregistrés, durant la même période, et des procédures judiciaires ont été engagées contre 574.964 personnes», indique-t-il.

L'invité a ajouté que durant la journée du 9 juillet, 435 infractions liées aux non-respects du masque de protection ont été signalées. De même, Rachid Ghazali a assuré que la DGSN ne ménagera aucun effort pour protéger l'ensemble de la population et appelle les citoyens à respecter les mesures préventives visant à enrayer la propagation de la pandémie.

En ce qui concerne les accidents de la route et dans le sillage des chiffres en forte hausse avec une moyenne de plus de 4.000 décès en une année, l'intervenant regrette les accidents de Constantine (19 morts), Bordj Badji Mokhtar (8 morts) et Ghardaïa (9 morts). «Ce week-end est parmi les bilans les plus lourds jamais enregistrés. Ce sont des chiffres qui nous laissent sans voix», ajoute-t-il.

Djamila Sai

BRÈVE

Canicule

La Protection civile appelle les citoyens à la vigilance

La Direction générale de la Protection civile a lancé une campagne de prévention et de sensibilisation sur les risques liés à la canicule, appelant les citoyens au respect strict des consignes de prévention, indique hier la Protection civile dans un communiqué. «Suite à la canicule qui touche plusieurs wilayas du pays, la direction générale de la Protection civile lance une campagne de prévention et de sensibilisation sur les risques liés à cette canicule et invite les citoyens au respect strict des consignes de prévention», précise la même source. La Protection civile appelle les citoyens à ne pas s'exposer au soleil en particulier les personnes âgées, les personnes atteintes de maladies chroniques ainsi que les enfants, à fermer les volets et les rideaux des façades exposées au soleil et à les ouvrir la nuit pour laisser pénétrer la fraîcheur. Elle conseille aussi les citoyens à provoquer des courants d'air dans tout le bâtiment dès que la température extérieure est plus basse que la température intérieure, à se rafraîchir régulièrement en prenant des douches ou à l'aide d'un brumisateur, ou mouiller son corps et se ventiler. Il s'agit également d'éviter les endroits confinés et baisser ou éteindre les lumières électriques ainsi que d'éviter de se déplacer pendant cette période, sauf en cas de nécessité.

Agence

Sacrifice de l'Aïd El Adha

Les spéculateurs en nombre sur le terrain

Certes, le commun des citoyens dira qu'on est loin des images habituelles d'animation de veillée d'Aïd El Adha spécifique au sacrifice rituel du mouton.



■ Les régions connues pour être spécialisées dans l'élevage ovin ont été prises d'assaut par les revendeurs qui exploitent la moindre information en matière de hausse des prix des aliments du bétail pour imposer leur loi. (Photo : DR)

D'autant que ces images, malgré les risques sanitaires imposés par la circulation du virus Covid-19 du Corona devraient impérativement collées avec ce rendez-vous que nul du monde musulman, quel que soit son niveau de vie ne souhaite rater. Mais tout de même ils sont nombreux à ne pas voir uniquement l'aspect prohibitif des prix que les vendeurs des bêtes destinés à cet événement appliquent en cette occasion. C'est le cas de le dire au vu de l'animation qui caractérise les marchés à bestiaux devenus par la force des choses, quotidiens. Et lorsque ce sont majoritairement des spéculateurs qui animent ces marchés, il y a lieu de ne pas s'étonner de voir les abords des routes urbaines et rurales mêmes celles aux confins des communes faisant partie de la liste des zones d'ombre être envahis par des centaines d'acheteurs dont les revendeurs-spéculateurs.

Le nombre de ces derniers a triplé et même dans certains cas quintuplés à l'approche du jour «j». Ils viennent de très loin avec pour objectif de gagner le maximum en spéculant et liquider rapidement leur troupeau en évitant le maximum de pertes. Notamment dans les régions connues pour être spécialisées dans l'élevage ovin. Elles ont été prises d'assaut par les revendeurs qui exploitent la moindre information en matière de hausse des prix des aliments du bétail pour imposer leur loi. Ils n'ont pas attendu le bon vouloir de l'Al-

gérienne des viandes rouges (Alviar) pour se lancer dans la spéculation sur les prix des bêtes et tout autre produit (aliments du bétail, cordon, citerne d'eau...). Cette entreprise d'Etat a publié les tarifs appelés à être mis en application au niveau national.

C'est le directeur des études et de développement au niveau de l'entreprise, en charge de l'information, Ziani Ali. Il a rendu public le «processus de vente de bétail de l'Aïd Al-Adha qui débutera au niveau des entrepôts de la compagnie algérienne des viandes rouges, à partir de ce dernier vendredi pour durer jusqu'à la veille de l'Aïd Al-Adha au niveau national. Les prix varieront de 32 à 60 mille dinars», a-t-il précisé en citant les sites de ventes que sont : Birtouta, El Bouni (Annaba), Es Sania (Oran) Béjaïa et Mazraat Si Antar dans la wilaya de Médéa. La même source a confirmé le fait que plus de 2.000 bêtes ont été réceptionnées par sa direction pour être mises en vente dans le quartier de Baba Ali dans la commune de Birtouta. Il reste tout de même que, selon les échanges d'avis, beaucoup de familles seront pri-

ées du sacrifice Ajouté aux grands risques de contamination des familles par le Corona, il y a la crise économique propagée par ce virus. Grands ou petits, riches ou pauvres, même s'il est question de vaccin anti-Covid, les chefs de famille se posent des questions.

Même les mosquées sont de la partie avec des imams des mosquées où l'on n'hésite pas à passer de longs moments d'explication et de sensibilisation des uns et des autres sur la nécessité de respecter les règles du confinement même s'il est dit que tous les bovins commercialisés sont en parfaite santé.

L'on a précisé que cet aspect a été confirmé par un certificat délivré par les services vétérinaires de la wilaya en charge du troupeau. Ali Ziani, le représentant de l'entreprise a même précisé que l'acheteur peut effectuer le sacrifice dans les écuries de l'entreprise jusqu'à la nuit précédant le matin du sacrifice de l'Aïd. Là aussi, il est prévu d'une contrepartie d'une somme de 500 DA. Il est dit que l'entreprise fournira un service d'abattage «gratuit» pour ceux qui le souhaitent avec la

mise en place d'un suivi vétérinaire avant et après abattage. Dans le cas où il est constaté que les entrailles du mouton ne sont pas indemnes de toute infection, le vétérinaire ordonnera l'interdiction de son exploitation et procédera à son élimination. Il reste tout de même que les appréhensions des chefs de famille sont grandes.

Du côté des spéculateurs, leur présence est assidue chaque jour. Ils ne laissent rien passer pour éviter que la demande ou l'offre ne s'installe. Sans pitié, ils s'arrogent de droit tout chargement d'ovins pour imposer leur loi. Ce qui a donné depuis hier, une certaine fébrilité au marché de gros des bovins.

Pour l'heure les six points de vente régis par l'entreprise sont maîtrisés avec parfois, des acquisitions de têtes de bovins par des groupes de familles et des voisins de quartiers qui trouvent en cette initiative la capacité de répondre aux obligations de cette fête religieuse qu'est l'Aïd El-Adha en cotisant pour cette acquisition.

A. Djabali

ETUDE NAFTAL

Automobile

45% des algériens prêts à acquérir des voitures électriques

L'entreprise de distribution des produits pétroliers Naftal a mené une étude de marché sur l'introduction des véhicules électriques dans le marché automobile algérien. Cette étude qui a été réalisée à l'échelle nationale a révélé que 45% des automobilistes algériens veulent acquérir un véhicule électrique.

«Cette étude est assez représentative et fait état que 78% des automobilistes algériens interrogés dans le cadre de cette étude connaissent ce qui est un véhicule électrique, a indiqué un responsable de l'entreprise».

«Au moment où 66% des automobilistes interrogés sont prêts à utiliser, immédiatement ou à court terme, un véhicule électrique, 45% d'entre eux veulent acquérir un véhicule électrique alors que 24% restent indécis», selon le premier conseiller du P-dg de Naftal, Adel Bentoumi, se référant aux résultats de l'étude.

S'agissant des obstacles devant l'émergence des véhicules électriques, soulevés par les automobilistes indécis, il a cité l'absence d'expérience dans l'entretien et la réparation de ce type de véhicules (31%), suivie par l'absence des bornes de rechargement rapide (30%), le prix des véhicules électriques comparé aux véhicules thermiques (22%). Il est question également de la crainte d'absence de pièces de rechange (18%).

A ce sujet, le président du secrétariat des comités en charges des activités de construction et des concessionnaires de véhicules neufs, Mohamed Djebili, a indiqué que les véhicules électriques se sont imposés à travers le monde comme de nouveaux moyens de locomotion, et que l'Algérie doit suivre cette avancée technologique et cette nouvelle tendance.

C'est ce qui explique, selon lui, que le ministère de l'Industrie ait, lors de la préparation du cahier des charges, jugé important d'obliger les concessionnaires à importer des véhicules électriques, au moins pour que ce type de véhicule pénètre le marché algérien.

M. Djebili a précisé que pour ne pas pénaliser les concessionnaires en les obligeant à importer des véhicules électriques qu'ils pourraient ne pas pouvoir vendre sur le marché, le ministère a modifié le décret exécutif 21-175 modifiant le décret 20-227 concernant l'activité de concessionnaire de véhicules neufs de telle sorte que «le concessionnaire est tenu de répondre à toute demande d'acquisition d'un véhicule électrique à hauteur de 15% de ses importations globales annuelles».

D'autre part, M. Djebili a souligné que si un constructeur décide de s'installer en Algérie, il pourra tout aussi bien fabriquer des véhicules thermiques qu'électriques, estimant, au passage, que les constructeurs ont tout intérêt à inclure dans leur gamme fabriquée localement des véhicules électriques.

Pour ce qui est de 15% de véhicules électriques dans le volume de ventes des concessionnaires, le fondateur du site algérien spécialisé en automobile «DZMOTION» et ingénieur et professeur en génie mécanique, Sofiane Barkat, a considéré que cette mesure est bonne.

Manel Z.

Incendie du siège de la wilaya de Annaba

Acte criminel ou accidentel ?

C'est ce à quoi répondront les enquêteurs de la brigade économique de la Gendarmerie nationale de Annaba chargés d'investiguer sur de nombreux dossiers dont le plus récent est celui de l'incendie qui a ravagé une partie du siège de la wilaya de Annaba. Le site a pris feu à l'aube du matin de ce dernier jeudi. L'incendie qui a suivi s'est propagé vers les services des archives et du Cabinet du wali. L'alerte donnée a permis aux éléments de la Protection civile de Annaba d'intervenir rapidement pour circonscire les flammes qui risquaient d'embraser l'ensemble des structures dont celles des archives Ce qui n'a pas empêché quatre d'entre-elles de se transformer en amas de cendre. Ce sinistre intervient au lendemain du déclenchement de plusieurs enquêtes sur des opérations douteuses à l'origine de la mise à l'écart du président de l'APC de Séraïdi interpellé pour l'octroi d'assiettes foncières. Pour également déterminer avec exactitude le niveau de complicité dans cette affaire de foncier et autres scandales de détournement de fonds, faux et usage de faux, fausse facturation et trafic d'influence non seulement dans l'affaire du foncier de Séraïdi mais aussi à l'Entreprise Publique Economique «Moulins de Seybouse». Saisis par le wali d'Annaba, les services d'investigation de la Gendarmerie nationale ont aussitôt convoqué pour audition les élus de la commune de Séraïdi, les cadres et agents cités dans une multitude d'affaires à caractère pénal en relation avec les assiettes foncières.

Ce qu'atteste d'ailleurs la mise sous mandat de dépôt de 6 cadres et agents de l'EPE «Les Moulins de Seybouse» et la mise sous contrôle judiciaire de sept autres. Au motif de détournements, faux, usage de faux, surfacturation et trafic d'influence que les éléments du groupement de gendarmerie auteurs de nombreux délits que la Gendarmerie nationale du groupement de Annaba se chargera de mieux clarifier sur la base du volumineux dossier qu'ils ont en charge. Le déclenchement de cette multitude d'affaires en lien avec l'administration locale a interpellé de nombreux citoyens. D'où la relation que les uns et les autres ont établie avec le violent incendie qui a ravagé quatre des plus importantes structures situées à l'intérieur de l'enceinte de la wilaya. Il y a également le fait que l'incendie s'est déclaré à l'aube, c'est-à-dire à une heure où tous les climatiseurs sont censés être éteints et que les services sont vidés de leurs occupants. Le fait que l'administration de wilaya ait décidé de camoufler avec des bâches les murs et parois touchées par le sinistre pour éviter un excès de curiosité des passants n'a pas manqué d'interpeller tout un chacun sur les véritables causes de l'incendie. Et lorsque le dossier comporte des affaires de trafic du foncier sur des terres déclarées patrimoine forestier donc de l'Etat, ces affaires prennent une autre tournure. Notamment celles concernées par des investigations sur des anciennes affaires impliquant d'anciens cadres de l'Etat (entre

autres des ministres et des walis) dans l'octroi d'importantes assiettes foncières. A l'image de celles de Séraïdi sur les hauteurs de l'Edough propriétés des domaines, des entreprises publiques ou patrimoine de l'Etat, Cap de Garde, Berrahal, et bien d'autres sites devenus la proie des membres de la Issaba au moyen des détournements d'équipements au dinar symbolique pour des projets qui n'ont jamais vu le jour. L'incendie du siège de la wilaya de Annaba qui a réduit en poussière des dossiers lourds à même de servir de preuves, intervient aussi moins d'une année après la saisine par le wali de Annaba des autorités judiciaires locales à l'effet de démêler l'écheveau de plusieurs affaires délictuelles dont celle du P/APC de Séraïdi et un ancien cadre de la SEAAL. Au même titre que quatorze autres, ils s'étaient accaparés d'assiettes foncières dans la commune de l'Edough. Il faut dire que les inspecteurs de la brigade économique de la Gendarmerie de Annaba ont du pain sur la planche. Et l'incendie du siège de la wilaya d'Annaba n'est pas fait pour les aider. D'autant que les structures réduites en poussière contenaient les archives des domaines et autres dont il serait difficile de trouver des exemplaires. Il est question d'importantes superficies agricoles détournées de leur vocation et octroyées pour des projets industriels et touristiques. Malgré l'obtention des financements bancaires, les projets n'ont jamais été réalisés.

A. Djabali

INFO EXPRESS

**Relizane
L'opération de vaccination se poursuit à Oued Rhiou**

Dans le cadre de la lutte contre la propagation de la maladie infectieuse Covid-19, l'opération de vaccination des citoyens continue sans cesse à Relizane. Jusqu'à maintenant et dans un communiqué rendu public, les services de l'établissement public hospitalier de santé de Oued Rhiou et de proximité de la wilaya de Relizane ont indiqué que la vaccination se déroule régulièrement et dans de bonnes conditions. En effet, dès le début de cette campagne de vaccination lancée dans la deuxième ville après celle de Relizane, jusqu'à nos jours, environ 11.500 citoyens ont été concernés par la première dose, tandis que 200 autres personnes ont eu leur vaccin complet, c'est-à-dire avec les deux doses, la première injection ainsi que son rappel après une période donnée. Signalons qu'une journée de vaccination a été consacrée à tous les agents de la Protection civile de Oued Rhiou. Les responsables du secteur sanitaire ont indiqué que le vaccin reste accessible aux niveaux des unités de vaccination, ceux et celles désirant se faire vacciner, doivent se présenter sur les lieux pour enregistrer leur coordonnées et fixer un rendez-vous pour une date de vaccination.

N.Malik

Batna

Le standard du tribunal de Batna «hors champ»

Voilà près d'une semaine que nous tentons de joindre le tribunal de Batna mais en vain. La dernière fois ou nous avons eu la chance de joindre le standard de la Cour remonte au 4 Juillet dernier. Ce jour-là, la personne au standard nous a fait savoir que le procureur adjoint chargé de la communication était en audience, alors que le procureur de général n'était pas dans son bureau. Durant l'après-midi, le standardiste nous a répété la même chose, le procureur général et son adjoint chargé de la communication ne sont pas disponibles. Malgré notre insistance, le standardiste nous a fait savoir qu'il ne pourrait pas nous mettre en relation avec les deux responsables ni avec le greffier en chef ou la secrétaire du procureur général. Hier, 11 juillet 2021, les deux numéros du tribunal ne pondaient pas. Nous avons jugé utile de contacter une fois de plus la Cour de Batna. Cette fois-ci, le standardiste décrocha le téléphone et nous avons décliné notre identité ainsi que l'objet de notre appel. Écoutons la réponse de la personne chargée du standard : « Le procureur ad-



joint et le procureur général ne sont pas dans leurs bureaux. Je ne vous mets en relation avec aucun service. Ecrivez ce que vous voulez ». Cet état de fait est vraiment regrettable, surtout lorsque ça vient d'une institution de l'Etat. Nous n'apprenons rien à personne lorsque nous disons que la mission principale d'une personne chargée du standard consiste à recevoir les appels que ce soit des

citoyens, organisations, institutions, journalistes ou autres et de les mettre en relation avec les responsables ou les différents services. C'est aux responsables, chefs de services ou les fonctionnaires habilités à s'exprimer, de donner des réponses adéquates. Si des journalistes ou d'autres institutions n'arrivent pas à joindre un responsable au niveau de la cour ou du tribunal, qu'en sera-t-

il alors pour les citoyens ? Ces pratiques bureaucratiques qui portent préjudice aux institutions de l'Etat doivent disparaître à jamais. Du «pain sur la planche» pour M. Abderrachid Tabi, le nouveau ministre de la Justice et ses collaborateurs pour donner du «sang neuf» et la bonne image des différentes institutions judiciaires.

Moncef Redha

Oum El Bouaghi : 64.93% de réussite au BEM

Le pourcentage de réussite cette année à l'examen du brevet d'enseignement moyen (BEM) dans la wilaya d'Oum El Bouaghi a atteint 64.93%. En comparaison avec celui de l'année 2019 qui était de 51.52 %, on constate une évolution équivalente à 13.41%. Sur 118.89 candidats, 7.720 élèves ont vu leurs efforts scolaires récompensés, 121 ont obtenu leur BEM avec mention d'excellence et ont pu obtenir une moyenne allant de 18 à 19,67 sur 20. 653 sont parvenus à décrocher la mention «très bien» et 1.444 autres élèves ont réussi leur BEM avec mention «bien». A signaler que la première place est revenue à l'élève Mestor Ibtihel Ayat Er-



rahmane du CEM Ouakef Sebti d'Oum El Bouaghi avec une note de 19,67. Les établisse-

ments qui se sont distingués par un fort taux sont respectivement Benzoua Haoues et Oua-

kef Sebti d'Oum El Bouaghi avec 91,77% et 91,20%, les CEM Belkadi Mohamed et Fatima N'Soumeur de Aïn Beïda exaquo avec un taux de 91,16%. A noter que le taux de réussite pour le passage en 1re année secondaire a atteint les 73,49%, dépassant ainsi le taux national avec 0.63%. Le directeur de la direction de l'éducation de la wilaya de Oum El Bouaghi R. Benmessaoud considère que dans l'ensemble les résultats sont satisfaisants et a saisi cette occasion pour remercier les chefs des centres et les encadreurs qui ont déployé des efforts considérables durant les épreuves du BEM.

A.Remache

SOS

Mme Attalah Kheira, âgée de 41 ans, victime d'un accident d'explosion qui a déformé sa main droite avec des brûlures du 3^{ème} degré, doit subir une intervention d'esthétique. Par cet appel, elle demande aux âmes charitables de bien vouloir l'aider afin de subir cette intervention.

**MOB : 0799 54 78 67
CCP : 170 280 18 clé 90**

Demande d'aide financière

Jeune homme, âgé de 20 ans, nécessite une intervention chirurgicale urgente, demande une aide financière aux âmes charitables.

Dieu vous le rendra.

Allah Le Tout Puissant vous le rendra.

MOB : 06 74 48 82 94

Demande d'aide financière

Homme, sans revenu, handicapé, diabétique, marié, demande à toute âme charitable de lui venir en aide financièrement afin de lancer un petit projet (vendeur ambulant) pour pouvoir subvenir aux besoins de ses enfants.

Allah Le Tout Puissant vous le rendra.

MOB : 0782519683

Pakistan/USA

Le Pakistan n'autorisera pas les Etats-Unis à utiliser des bases militaires sur son sol

Le Premier ministre pakistanais Imran Khan a déclaré hier que son pays n'autorisera pas les services de renseignement américains à utiliser des bases militaires sur son sol pour mener des opérations en Afghanistan, après le retrait de l'armée américaine de ce pays voisin. «Il n'est pas possible d'autoriser les Etats-Unis à utiliser nos bases pour une quelconque opération en Afghanistan», a déclaré Imran Khan.

Il n'a en outre pas manqué de critiquer les gouvernements pakistanais précédents qui avaient donné la possibilité aux USA d'utiliser des bases pakistanaises dans leurs opérations, notamment de drones, en Afghanistan, a rapporté le média turc. Le Premier ministre du Pakistan a également tenu à rappeler que depuis sa prise de fonction en 2018, les drones américains n'ont lancé aucune attaque contre les territoires afghans à partir du sol pakistanais. L'agence de presse turque Anadolu a indiqué qu'en mai 2021, le directeur de la CIA William Burns s'était rendu au Pakistan pour tenter à convaincre Imran Khan à changer de position vis-à-vis de l'utilisation des bases pakistanaises par les USA. Une demande rejetée par le Premier ministre pakistanais. Un échec évident pour les américains. S'il est vrai que le Pakistan fut longtemps considéré comme un allié régional important pour Washington, l'évolution de sa politique et les changements internationaux semblent avoir clairement fait changer de cap à Islamabad. Entretien des relations depuis les dernières années très proches avec Pékin, devenu le premier partenaire économique du Pakistan, ainsi que des relations cordiales avec Moscou et Téhéran. Ce pays stratégique de plus de 200 millions d'habitants (cinquième population mondiale) et puissance nucléaire est devenu en 2017, au même



titre que l'Inde, membre à part entière de l'Organisation de coopération de Shanghai (OCS) en y rejoignant la Chine, la Russie, le Kazakhstan, l'Ouzbékistan, le Kirghizistan et le Tadjikistan. A noter que l'organisation compte également l'Iran en qualité de membre-observateur, avec une forte probabilité qu'il devienne également membre à part entière. Selon toute vraisemblance ce que n'avait pas prévu Washington c'est que le Pakistan puisse prendre une telle distance à son encontre, tout en poursuivant le rapprochement actif avec Pékin et l'intégration au sein du grand espace eurasiatique, auquel le Pakistan appartient indéniablement. La fermeture d'accès à ses bases aux USA sonne comme un coup dur pour l'Amérique. D'un autre côté, le Pakistan étant une puissance régionale et continentale indéniable, possédant une force de frappe qui n'est pas

à présenter, se trouvant dans une relation d'alliance avec la Chine et autres grandes puissances pourrait sans le moindre doute créer plus de problèmes pour la présence US dans la région que le contraire. Washington le comprend-t-il ? Certainement. Les Etats-Unis ont assuré que la totalité de leurs troupes seraient parties d'Afghanistan d'ici fin août 2021, quelques heures après l'annonce du départ de l'ensemble des militaires américains et de l'Otan de la base aérienne de Bagram, la plus grande du pays. Les talibans se sont réjouis du départ des troupes étrangères de ces installations situées à 50 km au nord de Kaboul qui ont été le pivot des opérations américaines tout au long de la guerre déclenchée en 2001. «L'aérodrome de Bagram a été officiellement remis au ministère de la Défense. Les forces américaines et de la coalition se sont

complètement retirées de la base et désormais les forces armées afghanes la protégeront et l'utiliseront pour combattre le terrorisme», a tweeté le porte-parole adjoint du ministère afghan de la Défense, Fawad Aman. Le porte-parole des Talibans, Zabihullah Mujahid a annoncé que leur retrait complet d'Afghanistan permettra aux Afghans de décider eux-mêmes de leur avenir. Les derniers soldats américains quitteront le territoire afghan d'ici fin août, a indiqué la porte-parole de la Maison-Blanche Jen Psaki, soit avant la date qui était celle du 20ème anniversaire des attentats de 2001. Les Talibans ont quant à eux partout multiplié leurs offensives depuis que ce retrait final a débuté en mai, s'emparant de dizaines de districts ruraux, pendant que les forces de sécurité afghanes consolidaient leurs positions dans les grandes villes.

Ok! Faouzi

Sahara occidental

La communauté internationale doit imposer au Maroc le respect de ses engagements

La communauté internationale doit imposer au Maroc de respecter ses engagements concernant l'organisation du référendum pour l'autodétermination du peuple sahraoui et le Maroc doit respecter les frontières de ses voisins, a déclaré samedi le chef de la diplomatie sahraouie, Mohamed Salem Ould Salek. «Si la communauté internationale accepte l'annexion du Sahara occidental par le Maroc, il y aura des guerres partout et ce sera dangereux», a affirmé Mohamed Salem Ould Salek lors d'une interview accordée à la chaîne Youtube du journal ivoirien L'intelligent TV. «La communauté internationale doit imposer au Maroc de respecter ses engagements. Il faut que le

Maroc respecte les frontières de ses voisins», a-t-il ajouté. Il a assuré, en outre, que la situation de guerre qui oppose le Maroc au Sahara occidental, depuis le 13 novembre dernier, menace la région de l'Afrique de l'Ouest dans sa globalité, invitant la presse internationale à venir d'elle-même constater la situation. D'autre part, le ministre des Affaires étrangères de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) a déploré le fait que les intérêts de certaines puissances passent avant le respect de la légalité internationale. «Les Sahraouis sont victimes de l'agression de leur voisin du nord, mais il y a aussi une complicité au sein du Conseil de sécurité qui affaiblit l'action des

Nations unies en faveur de la tenue du référendum de l'autodétermination du peuple sahraoui décidé en 1991», a-t-il expliqué. M.Ould Salek a clairement accusé la France de bloquer le référendum d'autodétermination au sein du Conseil de sécurité des Nations unies. «La France a aussi refusé que la Mission des Nations unies pour l'organisation du référendum au Sahara occidental (Minurso) ait une composante (chargée de) faire respecter les droits de l'Homme, laissant le Maroc commettre de nombreuses violations», a-t-il soutenu. Il a signalé, par ailleurs, que la RASD a attiré l'attention de la nouvelle administration américaine sur les responsabilités qui incombent aux

Etats-Unis en tant que puissance mondiale et en tant que membre du Conseil de sécurité des Nations unies. «Nous avons dit à la nouvelle administration américaine que la proclamation faite par Donald Trump», en décembre dernier, concernant la reconnaissance de la prétendue souveraineté marocaine sur le Sahara occidental était «illégal», a rappelé l'invité de L'intelligent TV. L'annonce faite par l'ex-président américain en échange de la normalisation des relations entre le régime marocain et l'entité sioniste, alliée des Etats-Unis, est aussi contradictoire avec les principes de ce pays, a indiqué Ould Salek.

R.I

contribution

Les défis de l'Algérie 2021/2024 face aux tensions budgétaires La croissance économique est conditionnée par une nouvelle organisation ministérielle et territoriale, s'insérant dans le cadre d'une nouvelle gouvernance

Cela suppose une autre organisation locale, par la création de cinq à six pôles socio-économiques régionaux pilotés par les chambres de commerce régionales, le wali jouant le rôle de régulateur et non de gestionnaire, impliquant tant l'administration, les élus, les entreprises, les banques, la société civile, les universités/centre de recherche devant donc revoir les codes communaux et de wilayas. Les directions de wilayas qui sont budgétaires devront être regroupées en adéquation avec ceux des ministères. Cette nouvelle organisation devrait favoriser un nouveau contrat social national afin d'optimiser l'effet de la dépense publique et rendre moins coûteux et plus flexible le service public. Une centralisation à outrance, favorise un mode opératoire de gestion autoritaire des affaires publiques, une gouvernance par décrets, c'est-à-dire une gouvernance qui s'impose par la force et l'autorité loin des besoins réels des populations et produit le blocage de la société. Après le tout Etat, l'heure est au partenariat entre les différents acteurs de la vie économique et sociale, à la solidarité, à la recherche de toutes formes de synergie et à l'ingénierie territoriale. C'est dans ce contexte, que l'APC doit apparaître comme un élément fédérateur de toutes les initiatives qui participent à l'amélioration du cadre de vie du citoyen, à la valorisation et au marketing d'un espace. C'est à l'APC que reviendra ainsi la charge de promouvoir son espace pour l'accueil des entreprises et de l'investissement devant se constituer en centre d'apprentissage de la démocratie de proximité qui la tiendra comptable de l'accomplissement de ses missions. Actuellement les présidents d'APC ont peu de prérogatives de gestion tout étant centralisé au niveau des walis alors qu'il y a lieu de penser un autre mode de gestion, de passer du stade de collectivités locales providences à celui de collectivités locales entreprises et citoyennes responsables de l'aménagement du développement et du marketing de son territoire. L'aménagement du territoire ne peut être conçu d'une manière autoritaire, interventionniste, conception du passé, mais doit être basé sur la concertation et la participation effective de tous les acteurs sociaux. Il doit dépasser cette vision distributive à l'image des programmes spéciaux mais doit concourir à optimiser la fonction du bien être collectif. L'aménagement du territoire devra répondre aux besoins des populations en quelque lieu qu'elles se trouvent et assurer la mise en valeur de chaque portion de l'espace où elles sont installées. Il ne s'agira pas d'opposer le rural à l'urbain, les métropoles aux provinces, les grandes villes aux petites mais d'organiser leurs solidarités. Pour cela, il s'agira de favoriser une armature urbaine souple à travers les réseaux, la fluidité des échanges, la circulation des hommes et des biens, les infrastructures, les réseaux de communication étant le pilier. Cela implique une nouvelle architecture des villes, des sous systèmes de réseaux mieux articulés, plus interdépendants bien que autonomes dans leurs décisions (voir l'ouvrage collectif pluridisciplinaire regroupant économistes, sociologues, politologues, sous la direction du professeur Abderrahmane Mebtoul «réformes et démocratie» Casbah 2 volumes Editions (2004 Alger 500 pages) avec un chapitre a ce sujet). L'efficacité de ces mesures d'aménagement du territoire pour favoriser les activités productives, impliquent la refonte des finances locales et des taxes parafiscales sans laquelle la politique d'aménagement du territoire aurait une portée limitée devant s'appuyer sur le système de péréquation entre les régions pauvres et riches. La structure

Le Gouvernement Djerad a déposé sa démission et un nouveau Gouvernement est mis en place, en espérant du fait de vives tensions budgétaires, sociales et des tensions géostratégiques de privilégier l'efficacité et non la pléthore de ministres pour satisfaire des appétits partisans. Car une enquête récente, d'un centre de recherche sérieux le Cread montre clairement, contrairement aux discours euphoriques du ministre des Finances et du président du Conseil économique et social, voulant justifier un bilan mitigé, point de vue que ne partage pas même le président de la République, ni la majorité des experts induisant en erreur les décideurs, rejoignant nos analyses, que la situation socio-économique est préoccupante. Mais sans verser dans la sinistrose, elle peut être redressée, sous réserve d'une autre gouvernance et d'une nouvelle trajectoire axée sur de profondes réformes. Car à un mauvais diagnostic, il en résulte forcément une mauvaise politique. Il y a lieu donc procéder sans complaisance à un examen très lucide de la situation pour mieux réagir dans plusieurs segments de la vie économique et sociale : tels l'éducation-formation, le savoir pilier du développement, la santé, la modernisation de l'agriculture, la culture financière des acteurs économiques, l'efficacité de l'administration, la relance des entreprises, à travers une nouvelle politique industrielle, lutter contre les déséquilibres régionaux et les inégalités sociales, la formation civique et politique de la jeunesse et tant d'autres domaines. Dans la pratique des affaires n'existent pas de sentiments, l'attrait de l'investissement productif y compris les services à valeur ajoutée, qu'il soit étranger ou national, reposant sur la visibilité et la confiance. Comme j'ai eu à le rappeler dans différentes contributions nationales et internationales, largement diffusées entre 1976/2019 afin de rapprocher l'Etat du citoyen, se pose l'urgence d'une manière claire pour nos gouvernants de comprendre le fonctionnement de la société loin des bureaux climatisés.

qui me semble la plus appropriée pour créer ce dynamisme, ce sont les chambres de commerce régionales qui regrouperaient l'Etat, les entreprises publiques/privées, les banques, les centres de formation professionnelle, et les universités/centres de recherche autour de quatre à cinq pôles régionaux tenant compte du Sud/Est et du Sud Ouest. L'action des Chambres de commerce, lieu de concertation mais surtout d'impulsion pour la concrétisation de projets serait quadruple :

a- premièrement, dynamiser les infrastructures de base et préparer des sites confiés à des agences de promotions immobilières publiques et privées ;
b- deuxièmement, mettre à la disposition des sociétés une main-d'œuvre qualifiée grâce à un système de formation performant et évolutif allant des ingénieurs, aux gestionnaires, aux techniciens spécialisés et ce, grâce aux pôles universitaires et des centres de recherche, évitant ce mythe d'une université par wilaya. Ainsi, nous assisterons à une symbiose entre l'université et les entreprises. Car les sociétés ont besoin de l'accès aux chercheurs, aux laboratoires pour les tests d'expérimentation et l'université a besoin des sociétés comme support financier et surtout d'améliorer la recherche. Les étudiants vivent ainsi la dialectique entre la théorie et la pratique. (Pour ce point voir l'expérience du pôle régional de Greenville USA www.google-Mebtoul 1995 suite à une longue tournée que j'ai effectuée aux USA) ;
c- la troisième action est de favoriser des entreprises souples reposant sur la mobilité et les initiatives individuelles. Des tests ont montré que l'initiative personnelle, pour certains produits, permet d'économiser certains équipements (donc d'avoir un amortissement moindre dans la structure des coûts) et de faire passer le processus de sept (7) minutes (420 secondes) à 45 secondes soit une économie de temps de plus de 90 % améliorant la productivité du travail de l'équipe. Ce qu'on qualifie d'équipes auto-dirigées ;
d- La quatrième action, la Chambre de commerce intensifierait les courants d'échange à travers différentes expériences entre les régions du pays et l'extérieur et l'élaboration de tableaux de prospectifs régionaux, horizon 2021/2030. La mise à la disposition des futurs investisseurs de toutes les commodités nécessaires ainsi que des prestations de services divers (réseau commercial, loisirs) est fondamentale. Cette symbiose entre ces différentes structures doit aboutir à des analyses prospectives, à un tableau de bord d'orientation des futures activités de la région, afin

de faciliter la venue des investisseurs.

2.2.- Réformes et culture participative : pour un nouveau contrat social

Toute cette organisation doit reposer sur la maîtrise du système d'information en temps réel, sans laquelle aucune prévision n'est possible, assistant actuellement à des déclarations contradictoires de ministère à ministère, le renseignement étant la base de toute action, nécessitant une structure indépendante du gouvernement à l'image de ce qui se passe dans les pays développés. Pour des raisons de sécurité nationale, la situation socio-économique préoccupante implique une nouvelle gouvernance et un sursaut national où après les élections législatives du 12 juin 2021, l'important pour l'avenir de l'Algérie est le redressement économique et social existant un lien dialectique entre sécurité et développement. Car nous avons deux options : soit satisfaire les appétits partisans par une redistribution passive de la rente avec la création de 40 ministères sans efficacité réelle, ou privilégier l'efficacité gouvernementale, condition d'un développement durable. Ce dernier repose sur le travail et l'intelligence afin de redonner une lueur d'espoir, surtout à une jeunesse désabusée en conciliant l'efficacité économique et la justice sociale dans un univers concurrentiel où toute Nation qui n'avance pas recule. Le retour à la croissance hors hydrocarbures qui reste tributaire, outre de l'élément fondamental de bonne gouvernance et de la revalorisation du savoir, d'un certain nombre de conditions : la réhabilitation de l'entreprise et la levée des contraintes bureaucratiques à l'investissement passant par la refonte urgente du système financier, fiscal, douanier, domanial, du foncier, une détermination plus grande de la réalisation du programme du partenariat public/privé et de la privatisation qu'elle soit totale ou partielle. Sur le plan sociopolitique, cela passe la production d'une culture politique participative, une communication institutionnelle efficiente et l'élaboration d'un nouveau consensus social et politique (ce qui ne signifie aucunement unanimité, signe de la décadence de toute société) permettant de dégager une majorité significative dans le corps social autour d'un véritable projet de société.

La réussite est avant tout non celle d'un homme seul (une seule main comme dit l'adage ne saurait applaudir), mais celle d'une équipe compétente soudée, de véritables managers sachant tant gérer qu'à l'écoute des populations, animés d'une profonde moralité avec une lettre de mission à exécuter dans les délais respectant les coûts interna-

tionaux. Car la situation actuelle montre clairement une très forte démobilitation populaire, la détérioration du niveau et une baisse drastique des réserves de change qui résultent de facteurs exogènes, grâce aux hydrocarbures, environ 97/98% en incluant les dérivées d'hydrocarbures, un taux de croissance relativement faible tiré essentiellement par les dépenses publiques en récession (moyenne de 2/3% entre 2000/2019 avec une entrée en devises ayant dépassé les 1000 milliards de dollars et une sortie de devises en biens et services ayant dépassée 930 milliards de dollars, 20 milliards de dollars de sorties de devises en 2020, paradoxe avec un taux de croissance négatif d'environ 6%. Comme suite logique, nous assistons à des tensions sociales, devant créer 350.3000/4100.000 emplois par an qui s'ajoute au taux de chômage qui selon le FMI dépassera 15% en 2021 et le retour de l'inflation avec la détérioration du pouvoir d'achat, le défi étant un taux de croissance, 2021/2027, de 8/9% en termes réels.

En conclusion, l'Algérie, pays à fortes potentialités, doit s'adapter aux nouveaux enjeux mondiaux. Le développement du XXIème siècle reposera sur la bonne gouvernance et la valorisation du savoir dominé par la transition énergétique et numérique avec la nouvelle révolution du système d'information et de vives tensions au niveau de la région qui préfigurent d'un bouleversement géostratégique et économique. L'adaptation à ces nouvelles données implique un Etat de droit, la promotion de la condition féminine, la démocratie tenant compte de notre anthropologie culturelle et la mise en place de l'économie de marché concurrentielle productive, loin de tout monopole qu'il soit public ou privé. La démocratie ne saurait signifier anarchie. L'ordre, qui ne saurait signifier autoritarisme par la valorisation du travail par la discipline et la tolérance des idées contradictoires productifs et non verser dans les critiques négatives, n'est pas antinomique avec la démocratie et le développement comme en témoignent la structuration sociale différente des pays comme l'Allemagne, le Japon, la Chine, la Corée du Nord, bien au contraire et bien entendu sous tendu par la moralité des dirigeants. L'objectif stratégique est de mettre en œuvre une nouvelle gouvernance économique, autour de grands ministères dont celui de l'Économie, évitant des micro ministères pour satisfaire des clientèles, qui se télescopent nuisant à la cohérence globale, une réelle décentralisation et devant s'orienter vers une société participative des partis politiques crédibles et la responsabilisation pleine et entière de l'ensemble de la société, conciliant la modernité et la préservation de notre authenticité.

La réussite de cette grande entreprise dans le cadre de l'espace euro méditerranéen et africain, espace naturel de l'Algérie, interpelle toute la société supposant une révolution culturelle des mentalités des dirigeants et des citoyens qui ont longtemps reposé sur la rente. A vouloir perpétuer des comportements passés, l'on ne peut aboutir qu'à une vision périmée. Le risque, sous couvert de discours trompeurs d'autosatisfaction de certaines institutions supposées éclairer les décideurs, mais hélas remplissant imparfaitement leur mission, car l'objectif n'est pas de plaire en contrepartie d'une rente, mais de dire la vérité, voilant la réelle situation socio-économique avec le risque d'une déflagration sociale, est justement là, ce qu'aucun patriote ne souhaite.

(Suite et fin)

Professeur des Universités Expert international
D' Abderrahmane Mebtoul

Mostaganem

Recensement de 21 espèces d'oiseaux d'eau dans les zones humides

Pas moins de 21 espèces d'oiseaux d'eau ont été recensées dans les zones humides dans la wilaya de Mostaganem, a-t-on appris samedi de la Conservation des forêts.

Le chef de bureau chargé des espèces protégées et des activités de chasse à la conservation, Karim Benharrat a indiqué que l'opération de recensement estival menée par une équipe de spécialistes de la conservation des forêts au mois de juin dernier a permis de recenser plus de 1.850 oiseaux d'eau en nidification au niveau des zones humides de Kedadra (Fornaka), «Kerada» (Sidi Ali) et «Kramis» (Achaacha). Lors de cette opération technique, 926 paires d'oiseaux ont été recensées, composées de 932 canards légumiers, 380 mouettes à tête noire, 192 tétras noirs et 72 flamants roses, a-t-il précisé. Dans les mêmes zones, ont été dénombrées d'autres espèces appartenant à 11 familles dont celle des hérons (héron cendré, petit héron blanc, héron vache...), la famille des canards d'eau comme le canard Shahman et le canard commun rouge et autres espèces dont l'ibis, la cigogne, le corbeau d'eau et l'aigle. Pour rappel, le recensement hivernal des oiseaux migrateurs dans la wilaya cette année a per-



mis de recenser 3.330 oiseaux d'eau (23 espèces dont certaines rares découvertes pour la première fois au niveau du lac de Kedadra dans la commune de Fornaka. La Conservation des forêts de Mostaganem réalise l'inventaire

d'hiver pour surveiller les oiseaux migrateurs et l'inventaire d'été pour dénombrer les oiseaux nicheurs dans la Mactaa, zone protégée en vertu de la Convention Ramsar, le lac de Kedadra, les zones humides artificielles des barrages de Kerarda et

à Oued Kramis, qui disposent de plusieurs caractéristiques naturelles et environnementales permettant le repeuplement de différentes espèces d'oiseaux et d'en faire une station de migration saisonnière.

R.R

BMS

Des températures atteignant ou dépassant 44 degrés prévues sur plusieurs wilayas

Des températures atteignant ou dépassant les 44 degrés sont prévues sur plusieurs wilayas du pays durant les prochaines 48 heures, selon une alerte à la

canicule, émise samedi par le Centre national des prévisions météorologiques. Les wilayas concernées sont : Tlemcen, Sidi Bel Abbès, Mascara, Relizane, Chlef,

Aïn Defla, Bouira, Tizi-Ouzou, M'sila et Batna où les températures atteindront ou dépasseront les 44 degrés à partir de dimanche à 12h00 jusqu'à lundi à 21h00,

selon la même source, qui précise aussi que des pics de température pouvant atteindre 46 à 47 degrés sur l'axe Relizane, Chlef et Aïn Defla.

Médéa

De nouvelles dispositions pour assurer une alimentation régulière des foyers en eau potable

De nouvelles dispositions ont été prises dans le cadre du plan d'urgence, mis en œuvre, début juin, au niveau de la wilaya de Médéa pour continuer à assurer une alimentation régulière des foyers en eau potable, a-t-on appris, samedi, auprès des services de la wilaya. Dans le but de réduire l'impact de la baisse sensible des capacités de stockage d'eau potable, due à la sécheresse qui sévit depuis plusieurs mois et l'assèchement de certaines retenues collinaires, un important lot d'équipements hydrauliques a

été acquis, en prévision de la «remise» en service de nombreux anciens forages, dont l'exploitation devrait permettre de combler une partie du déficit enregistré actuellement, a-t-on signalé. Ainsi, pas moins de 45 pompes d'eau vont équiper les forages qui font l'objet de travaux de réhabilitation et garantir, une fois, l'opération terminée, des quantités d'eau suffisantes pour faire face à la demande des citoyens et éviter de grandes perturbations dans l'alimentation en eau potable des foyers, en particu-

lier dans les communes dépourvues de ressources d'eaux superficielles, a-t-on ajouté. En sus de cette opération, un programme de réalisation de plus de 80 nouveaux forages, ventilés à travers plusieurs communes, sera lancé «incessamment», à la faveur de ce plan d'urgence qui prévoit également, a-t-on rappelé, la réhabilitation de 19 anciens forages. L'entrée en exploitation de ces forages contribuera, d'après la même source, à renforcer les capacités d'eau mobilisée au niveau des communes qui enregist-

rent un déficit et risquent d'être confrontées à un problème d'approvisionnement en eau potable, notamment en cette période estivale. Autre disposition prise par les autorités locales, l'acquisition de six nouveaux camions citernes, de gros tonnage, et huit citernes tractables qui seront distribuées aux communes pour leur permettre d'alimenter les zones d'habitations en cas de perturbation sur le réseau domestique de distribution d'eau potable, a-t-on indiqué.

Alger

Les citernes d'eau envahissent les terrasses et balcons de la capitale

L'installation de citernes d'eau, toutes tailles et formes confondues, sur les terrasses et balcons des maisons est devenue un phénomène qui se propage au niveau des quartiers populaires et nouveaux des communes de la wilaya d'Alger, un phénomène dû aux changements ayant récemment affecté le programme de distribution d'eau potable dans la wilaya.

Dès la publication de la décision de la Société des eaux et de l'assainissement d'Alger (SEAAL) portant mise en œuvre d'un programme d'urgence pour la distribution d'eau en raison de la raréfaction des ressources en eau, l'opération de vente de citernes s'est transformée en «commerce florissant» pour les vendeurs en gros et en détail, de sorte que le citoyen s'est retrouvé à la recherche du meilleur endroit dans son appartement pour installer une citerne qui lui épargne la peine d'attendre l'eau du robinet, qui «s'épuise» au plus fort de l'été. Lors d'une tournée dans plusieurs communes de la capitale, l'APS a constaté le pullulement «remarquable» des citernes d'eau, y compris les barils de 100 litres sur les balcons des immeubles, auxquels les citoyens ont eu recours afin d'atténuer leurs souffrances dues à la crise du stress hydrique, ce qui s'est traduit négativement sur l'aspect esthétique de nombreux bâtiments. Cette image «défigurée» se manifeste avec tous ses détails, dans les immeubles de la cité joutant Maqam Echahid dans la commune d'El-Madania. Ainsi, le lotissement connu sous le nom cité «Confort», déjà se caractérisant par la prolifération notable des paraboles sur les balcons et les terrasses, voit son image au cours des derniers jours, devenir encore plus défigurée, avec l'introduction d'un nouveau élément induit par la crise de l'eau, à savoir des ci-



ternes vertes, bleues et métalliques. Les maisons, les villas et les immeubles à la cité des Annassers dans la commune de Kouba ne manquent pas aussi de ces citernes qui souvent sont en métal et installées dans les maisons individuelles.

Les couleurs faisant leur apparition à travers les immeubles de la cité, même si à un degré moindre de ce qui se voit à la cité «Confort» à El-Madania et qui garde sa part de ce nouveau phénomène, elles s'accroissent de façon progressive aussi dans la cité «Sâada» (ex-Salembier). La commune de Aïn Naâdja, avec ses anciennes et nouvelles cités, en sus de sa banlieue représentée par les zones d'extension urbaine qui imposent un modèle d'habitation dans lequel les citoyens recourent à l'esthétique architecturale de leurs maisons modernes, à l'instar de ce qui se voit à la

cité de Sefsafa (Sud-ouest de la commune), n'est pas épargnée par la prolifération des citernes de tous types, volumes et couleurs, ce qui a défiguré l'image esthétique de ces cités. A la cité AADL de la même commune, les habitants des étages supérieurs ont dû s'équiper de différents moyens de stockage d'eau. Les jerricans bleus qui ont récemment fait leur apparition sur leurs balcons illustrent le calvaire qu'ils vivent à cause de la crise de l'eau.

Même constat dans les nouvelles cités de Aïn Malha où les habitants des étages supérieurs sont les plus impactés par ces perturbations dans l'alimentation en eau potable. Selon les habitants rencontrés par l'APS, ce problème ne date pas d'aujourd'hui.

Dans la commune de Birtouta, les jerricans et les citernes se sont multipliés au niveau des nouvelles cités. Pas loin de Birtouta, les ha-

bitants de l'agglomération «Hamoud Laroussi» à la commune de Kheraïssia, plus précisément à la localité de «Houch El Guazouz», souffrent d'absence de l'eau dans leurs robinets depuis plus de deux semaines, une situation qui a amené de nombreux foyers à acheter des citernes pour les installer dans leurs maisons. S'agissant du phénomène d'installation des citernes dans les balcons des bâtiments, le président du Club des risques majeurs, Pr. Abdelkrim Chelghoum a précisé à l'APS que cette installation était interdite par la loi car elle s'inscrit dans le cadre de travaux de modification et d'élargissement des bâtiments. L'installation d'une citerne de 1.500 ou 3.000 litres signifie un poids de plus s'élevant à 3 tonnes par bâtiment ce qui constitue un danger en cas de tremblement de terre.

R.I

Constantine

16 victimes de l'accident d'Oued Ouarzeg inhumés au cimetière de Hamma Bouziane

Seize (16) victimes de l'accident de la circulation survenu, vendredi soir, dans la wilaya de Constantine, suite à une collision entre un bus de transport de voyageurs et un camion-remorque, ont été inhumées samedi, dans le recueillement, au cimetière de Zouitna dans la commune de Hamma Bouziane. L'enterrement a eu lieu en présence des autorités locales, civiles et militaires, et une foule nombreuse de proches et de citoyens venus accompagner les victimes à



leur dernière demeure. Le chef de l'exécutif local, Ahmed Abdelhafid

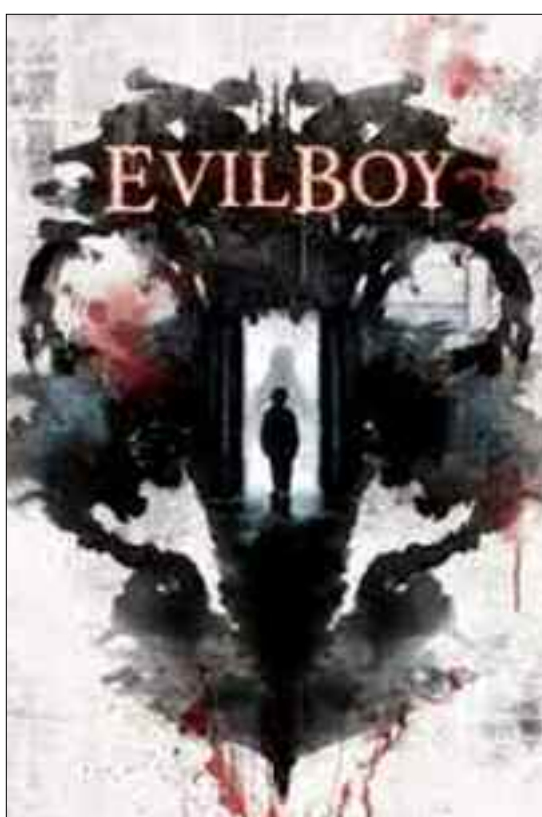
Saci, a présenté les condoléances au nom de l'Etat aux familles des

victimes de ce drame, réitérant l'appel à la prudence sur les routes pour éviter les accidents qui endeuillent des familles entières. Pour rappel, ce tragique accident s'est produit, vendredi soir, à 19h47 au lieu-dit Oued Ouarzeg, dans la commune de Beni H'midene sur la RN-27 reliant les wilayas de Constantine et Jijel, faisant 18 morts (11 femmes, 6 enfants et un homme) et 11 blessés, selon le dernier bilan de la Gendarmerie nationale.

Programme

<p>TF1</p> <p>12.00 Les douze coups de midi 13.00 Journal 13.55 L'île aux secrets 15.35 Mystère à Salem Falls 17.00 Météo 17.10 Quatre mariages pour une lune de miel 18.15 Les plus belles vacances 19.00 Journal 19.20 Demain nous appartient 21.05 Camping Paradis 22.55 New York Unité Spéciale 23.20 New York Unité Spéciale 23.25 Esprits criminels</p>	<p>france 2</p> <p>12.00 Tout le monde veut prendre sa place 13.45 La p'tite librairie 15.05 Je t'aime, etc. 16.15 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre 18.40 Vélo club 19.20 N'oubliez pas les paroles 20.00 Journal 20.45 Un si grand soleil 21.05 Major Crimes 23.05 Major Crimes</p>	<p>M6</p> <p>10.55 Desperate Housewives 11.45 Desperate Housewives 12.00 Le journal 13.30 En famille 14.00 Notre histoire d'amour 16.00 Incroyables transformations 17.25 Mieux chez soi 18.45 Le journal 20.05 Capital 21.05 Nos jours heureux 22.55 L'école est finie 23.20 The Cry 23.45 Opération renaissance</p>	<p>france 3</p> <p>06.30 Boule et Bill 06.42 Boule et Bill 07.09 Ludo 07.00 Garfield & Cie 08.05 Boule et Bill 08.30 Boule et Bill 09.20 Les as de la jungle à la rescousse 10.50 Ensemble c'est mieux ! 11.20 La nouvelle édition 11.25 Météo 11.55 Journal 12.45 Météo 12.50 Rex</p>	<p>13.55 Rex 14.25 Rex 15.05 Le Renard 16.45 Personne n'y avait pensé ! 17.10 Questions pour un champion 20.45 Tout le sport 20.55 Ma maison de A à Z 21.05 Everybody Knows 22.05 Météo 23.20 Le redoutable</p>
<p>TV5MONDE</p> <p>20.30 Journal 21.00 Cépages rares, un patrimoine suisse 21.53 Chasselas forever, une histoire de cépage 22.54 Le journal 23.25 Chef.fe.s de brousse</p>	<p>W9</p> <p>15.00 Un dîner presque parfait 16.55 Un dîner presque parfait 17.50 Un dîner presque parfait 18.50 Un dîner presque parfait 21.05 Astérix chez les Bretons 22.25 Un monstre à Paris</p>	<p>CANAL+</p> <p>16.50 Late Night 19.15 L'info du vrai 20.13 L'info du vrai, le mag 20.48 La boîte à questions 20.52 Groland le zapoï 21.05 Deutschland 89 21.07 A couteaux tirés 21.59 The Head 22.52 American Horror Story 23.38 Wildland</p>	<p>cine cinérama PREMIER</p> <p>18.45 Didier 20.34 La quotidienne de Cannes 20.50 Joker 22.48 Ad Astra</p>	<p>TMC</p> <p>18.25 L'avant quotidien 19.25 Quotidien, première partie 20.10 Quotidien 21.15 The Quake 23.20 10.0 : Menace sur Los Angeles</p>
<p>Direct 8</p> <p>09.00 Les contes des 1001 darkas 13.50 Maigret 19.43 TPMP : première partie 20.42 Touche pas à mon poste ! 21.08 Comme des garçons 22.53 Enquête sous haute tension 23.35 Balance ton post ! L'after</p>	<p>4</p> <p>20.00 Les as de la jungle à la rescousse 20.10 Une saison au zoo 20.40 Une saison au zoo 21.05 La p'tite librairie 21.40 Les hors-la-loi de la nature 22.35 Les hors-la-loi de la nature</p>	<p>cine cinérama FRISSON</p> <p>18.35 Hors-la-loi 20.35 Hollywood Live 20.50 Le dernier chasseur de sorcières 22.17 Evil Boy</p>	<p>france 5</p> <p>13.05 Entrée libre 13.40 Le magazine de la santé 14.35 Allô, docteurs ! 15.40 Suricates superstars</p>	<p>EUROSPORT</p> <p>18.05 Handball : Ligue des Champions 19.05 Tour de Suisse 20.00 Les meilleurs moments 21.00 Voile : The Ocean Race Europe 21.35 Arc classique 22.05 Arc à poulies 22.35 Handball : Ligue des Champions 23.30 Tennis : Tournoi ATP du Queen's</p>

Sélection



Ciné Frisson - 22.17 Evil Boy

Film d'horreur de Olga Gorodetskaya

→ Trois ans après la disparition de son fils, Polina s'est enfermée dans le deuil. Igor, son époux, est prêt à tout pour l'aider à surmonter sa souffrance. Le couple se rend dans un orphelinat tenu par des religieuses et décide d'adopter un petit garçon, auquel il veut venir en aide, et qu'il prénomme Vanya, comme son fils défunt.

Ciné Frisson - 20.50 Le dernier chasseur de sorcières

Film fantastique de Breck Eisner

→ Alors que l'équilibre du monde repose sur un pacte conclu entre les humains et les sorcières pour faire régner la paix, les enchantresses vivent désormais parmi les hommes mais il leur est interdit d'exercer toute forme de magie.



Ciné Premier - 22.48 Ad Astra

Film de science-fiction de James Gray

→ L'astronaute Roy McBride est chargé de voyager jusqu'à Neptune et d'y découvrir la cause de l'émission d'ondes électromagnétiques dangereuses pour la Terre. Ce phénomène pourrait avoir un lien avec Clifford McBride, le père de Roy, porté disparu il y a 30 ans, lors d'une mission d'exploration spatiale...



CHANSON CHAÂBI

CHEIKH CHADLI MAÂMAR N'EST PLUS

Le chanteur chaâbi, cheikh Chadli Maâmar est décédé mercredi à Mostaganem à l'âge de 72 ans, a-t-on appris auprès de la direction de wilaya de la culture et des arts.

Né en 1949 à Mostaganem, le défunt chanteur, un des pionniers du chant musical chaâbi, a grandi dans un milieu familial artistique et fonda le premier orchestre musical en 1968 au niveau du faoudj «El Falah» des Scouts musulmans algériens (SMA) en compagnie d'autres artistes dont Bakhtaoui Lakhdar, Mechri Benhadouche, Azzouz Bouabdellah et Laredj Benkheira.

Cheikh Chadli Maâmar a enrichi la scène nationale avec une production musicale chaâbie, notamment en enregistrant à la radio et à la télévision algériennes des tubes pour célébrer les fêtes de mariage et les cérémonies en début d'année 1975.

Le directeur de l'Agence algérienne de rayonnement culturel (AARC), Abdelkader Bendaâmache a souligné, à l'APS, que le défunt cheikh est un symbole de la chanson chaâbie et un de ses pionniers qui se sont imprégnés de Hadj M'hamed El Anka, Cheikh Sbaïssi, Ali Benkella et de poètes célèbres dont cheikh Sidi Lakhdar Benkhelouf et autres de la ville de Mostaganem. Le regretté cheikh est devenu célèbre par ses madihs et chants du terroir dont «Ya Rassi barka men s'ha», «Abdelkader Ya Boualem», «Talebkoum Daif Allah», «Ya El Ouahdani» et «Mersoul Fatma».

L'artiste chanteur Noureddine Benatia a déclaré, pour sa part, que la scène artistique nationale a perdu un des piliers du chant chaâbi mostaganémois et un symbole du patrimoine musical, tout en louant ses qualités de modestie et de compétence artistique. Le défunt cheikh a su préserver le chant authentique avec performance dans l'interprétation unique et une moralité dans le milieu artistique. Les familles à Mostaganem l'ont toujours connu souriant, timide et modeste.

Le corps du défunt a été inhumé après la prière d'El Asr au cimetière de Sidi Allal-Ksouri de la ville de Mostaganem.

R. C.

Cannes-2021 et l'écologie

Un festival de cinéma pionnier ?

Le Festival de Cannes a pris cette année la décision solennelle d'afficher pour la première fois des engagements écologiques et de programmer une sélection de films sur l'environnement. Action crédible ou coup publicitaire ? Quels seront les deux plus grands défis auxquels le Festival de Cannes doit faire face dans les prochaines années ? Probablement la révolution provoquée par les plateformes... et la catastrophe climatique qui se dessine à l'horizon. Avec son action «Le cinéma pour le climat», le plus grand festival de cinéma au monde déclare que «l'édition 2021 sera celle du monde d'après pour un festival de toujours» et promet de «repenser intégralement la manière de produire le Festival de Cannes».

«Incarner cinématographiquement cet engagement écologique»

Six documentaires et une fiction sont censés «incarner cinématographiquement cet engagement». Changeront-ils la donne ? Même s'ils ne sont pas en lice pour la Palme d'or, ils composent la première sélection de films sur l'environnement dans l'histoire du Festival. Le Français Cyril Dion nous alerte dans *Animal* sur l'extinction des espèces. Marcher sur l'eau (*Niger-France*) d'Aïssa Maïga nous emmène dans un village nigérien victime du réchauffement climatique. L'Indien Rahul Jain nous fait frémir avec *Invisible Demons*, un documentaire choc sur la pollution en Inde. Et dans *La Croisade*, Louis Garrel et feu Jean-Claude Carrière donnent le pouvoir aux enfants ou plutôt montrent comment les enfants décident de prendre en main leur destin face aux catastrophes qui s'annoncent.

«La prise de conscience et la défense de la planète se jouent aussi au cinéma», affirme Thierry Frémaux, le délégué général, souhaitant hisser au plus haut niveau l'engagement et les pratiques écologiques de Cannes. Et cela dès cette année. «Nous sommes le premier festival à afficher des convictions environnementales», souligne Frémaux. Même le tapis rouge, dorénavant intégralement recyclable et recyclé, est soumis au nouveau régime et sera deux fois moins changé que les années précédentes. Le Festival arrête aussi de distribuer, comme en 2019, plus de 22 000 bouteilles d'eau en plastique.

Chaque festivalier doit payer une contribution environnementale de 20 euros

Côté réalisateurs, Nathan Grossman, documentariste suédois qui a préféré passer 34 heures en train que de prendre l'avion pour présenter son film sur Greta Thunberg à la Mostra de Venise, reste encore l'exception absolue. Au Festival de Cannes, dès cette année, chaque festivalier (qu'il prenne le train, la voiture



Le changement climatique pose aussi à l'industrie cinématographique une question cruciale : veut-on faire partie du problème ou de la solution ?

ou un jet privé pour arriver sur la Croisette), est obligé de payer une «contribution environnementale de 20 euros (hors taxes)» pour compenser l'empreinte carbone de l'événement qui est, selon les chiffres officiels, à 89% imputable aux voyages des participants. Les recettes seront «entièrément destinées au financement de programmes de compensation carbone à rayonnement local, national et international».

Figure de proue du cinéma mondial, le Festival de Cannes revendique ainsi parmi les grands festivals de cinéma un rôle pionnier dans le domaine. Sans s'étaler sur le nombre d'atterrissages et de décollages d'avions à l'aéroport de Cannes pendant le mois du Festival (estimé en 2018 par une association écologique à 1 700), Frémaux admet qu'«il y a parfois des aberrations». Pendant la conférence de presse, il a même posé ouvertement la question : «Est-il vraiment nécessaire qu'un producteur américain prenne l'avion pour signer son contrat à Cannes ? Tout en donnant la réponse : «Pour le moment, je pense que oui.»

L'industrie cinématographique, une industrie très polluante ?

Reste une autre question qui fâche : doit-on considérer l'industrie cinématographique comme une industrie très polluante ? Plein de bonne volonté, le délégué général avoue n'être actuellement pas en mesure de communiquer l'empreinte carbone du dernier festival en 2019 : «Sur les détails des chiffres, je ne suis pas un spécialiste, je ne vais pas m'amuser à vous répondre.» Pour quelle raison ? La publication du bilan écologique risquerait-elle d'endommager durablement l'image glamour et paillettes du plus grand rendez-vous cinématographique au monde ? Ou n'existe-t-il tout sim-

plement pas encore de comptabilité globale concernant les émissions CO2 produites par le festival ?

Le Carbon Clap, calculateur d'empreinte carbone

Une chose est sûre : pour la production cinématographique, les outils existent. Cela fait plus que dix ans que le collectif français Ecoprod a mis en place le Carbon Clap, le premier calculateur d'empreinte carbone dédié à la production audiovisuelle.

«Il permet à chaque production audiovisuelle ou cinématographique d'estimer de façon assez précise son empreinte carbone. Le Carbon Clap est un outil d'aide à la décision et aide à identifier les postes qui sont les plus émetteurs. Est-ce que ce sont les déplacements des techniciens et des comédiens, la construction des décors, la cantine... ? Chaque film se décompose dans une quinzaine ou vingtaine de postes de dépenses», explique Baptiste Heynemann, délégué général de la CST (une des associations de techniciens historiques du cinéma français) qui est membre du collectif Ecoprod, créé en 2009.

Un prix pour des films respectueux de l'environnement ?

Une évolution qui semble aussi inévitable pour les films sélectionnés au Festival de Cannes. Pour le moment, le Festival est à juste titre fier d'avoir donné un signal historique en choisissant le réalisateur afro-américain Spike Lee pour être le premier Noir président du prestigieux jury. En revanche, personne n'a mentionné que Lee a reçu en 2018, aux États-Unis, le Green Seal EMA Award, un prix récompensant les films durables, pour *BlacKKKlansman*, d'ailleurs présenté et acclamé à Cannes. Existe-t-il un prix similaire en France ? «En France,

nous n'avons pas un prix comparable pour la fiction, remarque Baptiste Heynemann. Nous avons un prix comparable sur le secteur de la publicité, le Deauville Green Award, décerné aux publicités fabriquées de façon respectueuse pour l'environnement.» En attendant, la pression de l'opinion publique monte, et ce n'est probablement pas en projetant simplement des films sur l'environnement que le Festival de Cannes va relever le défi qu'il a lui-même lancé. Certains se souviennent encore de la sortie de *Waterworld*, en 1995, un blockbuster post-apocalyptique avec Kevin Costner sur les conséquences du changement climatique, mais qui est finalement resté dans les annales surtout pour son tournage peu respectueux de l'environnement. Pendant l'édition de Cannes 2016, la superstar Leonardo DiCaprio avait fait des vagues en tant que lauréat d'un prix pour son engagement écologique. Une récompense qu'il a cherchée personnellement à New York avec un aller-retour en jet privé pour revenir à temps pour le Festival de Cannes.

Longtemps ces «faux-pas» ont été traités comme des faits divers ou des détails engloutis dans une marée d'actualités défaitiste. Aujourd'hui, de plus en plus de spectateurs se posent la question de la légitimité d'un réalisateur d'envoyer son équipe de film 10 000 kilomètres en avion pour un plan d'une seconde.

Une Palme d'or pour un film au service de l'environnement ?

Et qui sait, peut-être le Festival de Cannes sera-t-il bientôt fier de décerner, au-delà de la Palme d'or pour les longs métrages et une autre Palme d'or pour les courts métrages, également une Palme dans la catégorie des films sur l'environnement.

S. F.

RC Relizane

L'entraîneur Bougherara «confiant» pour le maintien après ses débuts réussis

Sous sa houlette, les Relizanais ont réussi à gagner deux rencontres consécutives au cours des deux précédentes journées, d'abord contre l'AS Aïn Mlila (2-1) à domicile, puis devant le WA Tlemcen (1-0) en déplacement.

Le nouvel entraîneur du RC Relizane, Lyamine Boughrara, qui a réussi à obtenir six points pour ses deux premiers matches avec la formation de Ligue 1 de football, s'est dit samedi «confiant» quant aux chances de son équipe de se maintenir parmi l'élite. «Je suis satisfait de la réaction de mes joueurs qui se sont montrés réceptifs à mon discours, ce qui nous a permis de réussir un sans faute au cours des deux précédents matches.

Cela augmente sérieusement nos chances de maintien», a déclaré à l'APS, l'ancien gardien international. Boughrara a rejoint le nouveau promu en début de semaine passée en remplacement de Si Tahar Cherif El Ouezani, désigné à la tête de la barre technique du Paradou AC, rappelle-t-on.



■ Bougherara a réussi à obtenir six points pour ses deux premiers matches. (Photo > D. R.)

Sous sa houlette, les Relizanais ont réussi à gagner deux rencontres consécutives au cours des deux précédentes journées, d'abord contre l'AS Aïn Mlila (2-1) à domicile, puis devant le WA Tlemcen (1-0) en déplacement.

«Ces deux succès nous permettent de respirer et d'aborder le reste du championnat avec une

grande sérénité. Je pense notamment à notre prochaine rencontre de mardi face au NC Magra, soit un concurrent direct dans la course au maintien, ce qui fera de ce rendez-vous un match à six points», a poursuivi Bougherara, passé cette saison par l'USM Bel-Abbès (Ligue 1) et le CA Batna (Ligue 2). Dans le

même registre, le néo-coach du «Rapid» a dit tabler sur un «sans faute» au cours des quatre matches qui restent aux siens dans leur stade (contre quatre autres à l'extérieur) pour assurer définitivement le maintien en Ligue 1.

Par ailleurs, il a assuré qu'il devrait obtenir sa licence «dans les prochains jours» après avoir pris place sur le banc contre le WAT, jeudi passé, grâce à une dérogation délivrée par la Ligue de football professionnel (LFP).

«Les dirigeants du RCR m'ont rassuré quant à ma qualification prochaine par la LFP en procédant à la résiliation du contrat de mon prédécesseur pour me permettre d'obtenir ma licence», a expliqué Boughrara, qui s'est engagé avec le club de l'Ouest du pays «jusqu'à la fin de saison», tout en n'écartant pas l'idée de prolonger son bail en vue de l'exercice à venir.

A l'issue de la 30^e journée, le RCR, qui s'est vu retirer quatre points dans l'affaire de son match contre l'ES Sétif, pointe à la 16^e place (1^{er} non relégable) avec 32 unités, devançant de deux points le WAT, 17^e et qui compte un match en moins. **R. S.**

WA Tlemcen

25 points perdus à domicile, le spectre de la relégation refait surface

En s'inclinant à domicile face au RC Relizane (1-0), lors de la précédente journée du championnat de Ligue 1 de football, le WA Tlemcen a porté à 25 le nombre de points perdus dans son stade, compliquant sérieusement sa mission dans la bataille du maintien. Il s'agit aussi de la deuxième défaite de rang des «Zianides» après celle concédée à Alger

face au MCA, ce qui lui a valu de reculer à la 17^e place pour devenir premier potentiel relégable. Une situation qui remet le WAT à la case départ après avoir réussi pourtant un réveil sensible en enchaînant trois victoires de rang qui lui avaient permis de quitter la zone rouge. «Nous étions dans un jour sans face au RCR. Nous sommes

handicapés par les nombreuses absences enregistrées dans notre effectif, mais il faut dire aussi que le fait de jouer tous les trois jours nous a enfoncés, car nous n'avons pas l'effectif nécessaire pour faire face à une telle programmation pour le moins infernale», a déclaré l'entraîneur-adjoint Yadel Jawad à l'issue du match face au RCR qui a vu les siens encaisser un but fatal dans les derniers instants de la partie. Les «Zianides», qui ont retrouvé l'élite cette saison après sept années passées dans les divisions inférieures, ont raté une belle opportunité pour conforter leurs chances dans la course au maintien en perdant face à un concurrent direct dans cette bataille. Ils sont désormais devancés de deux

points par leur adversaire du jour. Et même si les protégés de l'entraîneur Abdelkader Amrani, troisième coach à présider aux destinées techniques du WAT cette saison, comptent encore un match en moins, leur mission pour se sauver de la relégation s'est compliquée davantage, a encore estimé Yadel.

Et comme un malheur n'arrive jamais seul, les gars de Tlemcen ne sont pas favorisés par le calendrier qui leur réserve deux matchs difficiles lors des deux prochaines journées sur le terrain du Paradou AC, qui n'a pas encore assuré son maintien, et à domicile contre le CR Belouizdad, le champion sortant qui est toujours en course pour préserver son titre.

Judo

Le maître Ahmed Hifri (80 ans) décroche la 8^e Dan

Le maître Ahmed Hifri a décroché à 80 ans la huitième Dan en judo, devenant ainsi le premier athlète algérien à atteindre ce grade dans cette discipline, a annoncé le président de la Ligue de Batna Khaled Melakhssou. «Nous félicitons le maître Ahmed Hifri pour sa huitième Dan, considérée comme une première nationale en judo» a indiqué Melakhssou dans un bref message, diffusé sur la page facebook officielle de la Ligue suscitée. Né le 25 décembre 1940 à Oran, Hifri est le fondateur de la première équipe nationale algérienne de judo, dont il a été l'entraîneur de 1971 à 1975. Il a été également Directeur sportif au sein de l'Union Africaine en 1973 et expert à la Fédération internationale. La huitième Dan qu'il vient de décrocher est appelée Hachidan en japonais, et elle est considérée comme l'un des plus hauts grades du judo mondial. Diplômé 1968 de l'Institut allemand de Leipzig, Hifri avait poursuivi sa formation au Japon, où il avait été diplômé de l'Université de Tenri, en 1971. Il réside actuellement à Oran, qui est sa ville natale. Sélectionné pour les Jeux afri-

cains de Brazzaville en 1965, Hifri avait été également Directeur sportif de l'Union africaine de 1973 à 1994, et de l'Union méditerranéenne de 1990 à 1994, ainsi qu'expert du CIO, pour l'encadrement des stages de la solidarité olympique. Il s'est également distingué en étant qu'arbitre mondial de catégorie A, dirigeant notamment la première finale intercontinentale à Paris, en 1985, lui qui avait commencé par être membre du jury international des Jeux olympiques de Moscou, en 1980, puis ceux de Los Angeles, en 1984. Hifri a été également membre du jury international des Jeux olympiques de Séoul, en 1988, et ceux de Barcelone en 1992, et il avait fait partie de la délégation chargée de l'homologation de la salle des Jeux olympiques d'Atlanta, en 1996. L'Algérien a été également membre de la Fédération internationale de judo pour l'organisation des championnats du monde de 1978 à 1994, et il resté fameux dans les annales du judo mondial pour avoir constitué la première équipe multiraciale de l'Afrique du Sud en 1993.

Grand Prix Erciyes-Mimar Sinan

Azzedine Lagab termine 8^e

Le cycliste algérien Azzedine Lagab est entré en 8^e position du Grand prix Erciyes - Mimar Sinan (Turquie) disputé ce samedi sur 146 km, a indiqué la Fédération algérienne de cyclisme.

Lagab est arrivé avec seulement deux petites secondes de retard sur le vainqueur l'Américain Hoehn Alex qui a enregistré 3h22.33. Abderrahmane Mansouri qui s'est pointé à la 20^e place a accusé un retard de 2mn 23sec. En revanche, Youcef Reguigui a terminé à la 67^e position. L'équipe nationale a entamé vendredi 9 juillet son stage de préparation de trois semaines en Turquie en prévision des prochaines échéances internationales

dont les Jeux olympiques et les championnats du monde et les championnats arabes.

Pour rappel, Lagab et Reguigui préparent les prochains Jeux olympiques de Tokyo prévus du 23 juillet au 8 août.

Classement des autres coureurs algériens

30 - Yacine Hamza 3h15.02
44 - Nassim Saidi 3h15.08
46 - Mohamed Amine Nehari 3h15.08
47 - Abderaouf Bengayou 3h15.08
60 - Hamza Mansouri 3h15.13
67 - Youcef Reguigui 3h15.13 (avec son club)

EN DEUX MOTS

Ligue des champions d'Afrique féminine (qualifications) : Deux arbitres assistantes algériennes retenues

Deux arbitres assistantes algériennes, Lamia Athmane et Feriel Asma, ont été retenues pour le tournoi organisé par l'Union nord-africaine de football (UNAF), prévu dans la ville marocaine de Berkane du 24 au 30 juillet et qualificatif à la première édition de la Ligue des champions d'Afrique féminine. Le tournoi qualificatif de l'UNAF regroupera trois équipes dont la formation algérienne d'Affak Relizane, championne d'Algérie en titre 2020-2021. Les deux autres clubs participants sont les Tunisiennes de l'Association féminine de la Banque de l'Habitat et les Marocaines des Forces armées royales (FAR). Seul le premier de ce tournoi représentera l'Afrique du Nord dans cette première Ligue des champions d'Afrique féminine, qu'abritera l'Egypte au mois de novembre prochain.

Programme du tournoi (Zone nord) :

Samedi 24 juillet :
AS Banque de l'Habitat (Tunisie) - Affak Relizane (Algérie)
Mardi 27 juillet :
FAR (Maroc) - Affak Relizane (Algérie)
Vendredi 30 juillet :
AS Banque de l'Habitat (Tunisie) - FAR (Maroc)



Quotidien national d'information. Edité par la Sarl SEDICOM au capital social de 100 000 DA.
Rédaction - Direction - Administration : Maison de la Presse, 1, rue Bachir Attar, Place du 1^{er}-Mai - Alger.
Tél. : 021 6710.44/6710.46
Fax : 021 6710.75.
Compte bancaire : CPA 103 400 08971.114, rue Hassiba-Ben Bouali, agence Les Halles.
Membres fondateurs :
Gérant, directeur de la publication: **Abdelwahab Djakoune**.
Rédacteur en chef :
Radia Zerrouki
Directeur commercial :
Ouahid Kouba
Composition **PAO La Nouvelle République** Impression Alger :
SIMPRAL
Tirage : 2500 exemplaires
16 - Pages
Oran : **SIO**. Constantine : **SIE**.
Diffusion centre : **SEDICOM**.
Ouest : **SPDO**. Est : **El Khabar**. Sud :
Trag diffusion Publicité : *La Nouvelle République*, Maison de la Presse. Tél. : 021 6710.72. Fax : 021 6710.75. E-mail :
lnr98redaction@yahoo.fr / E-mail pub : lnr98publicite@yahoo.fr - ANEP Spa : 1, avenue Pasteur, Alger. Tél. : 021 73.76.78 - 021 73.71.28. Fax : 021 73.95.59 - 021 73.99.19.
Conception : **Studio Baylaucq**, Paris, France. Tél. : +331 44.90.80.40
Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation.

en direct
Grand Prix Erciyès-Mimar Sinan

 Azzedine Lagab termine 8^e
le match à suivre
Ligue des champions féminine

Deux arbitres assistantes algériennes retenues

football
RC Relizane

Boughrara «confiant» pour le maintien après ses débuts réussis

Finale de la Coupe de la CAF La JSK donne le bâton au Raja pour se faire battre

→ Trois ans après son sacre de 2018, le Raja Casablanca remporte la Coupe de la Confédération africaine de football pour la deuxième fois de son histoire en disposant, difficilement, de la JS Kabylie (2-1) en finale ce samedi au stade de l'Amitié de Cotonou au Bénin.

Très vite en tête 2-0 face à des Algériens qui ont payé au prix fort leur manque d'expérience, les Marocains, réduits à dix, ont ensuite souffert en seconde période.

Il était de bon ton d'annoncer, depuis des semaines et à qui voulait l'entendre, que la JSK pouvait revenir avec le trophée pour, au final, se prendre les pieds dans un jeu qui n'était pas celui attendu par les millions de supporters. Au terme de cette rencontre, ces supporters ne lâchent rien, ils continuent à leur manifester leur soutien puisque finaliste, et cette défaite qui déçoit ne peut être celle qui lui ferait tourner le dos. Les victorieux sont glorifiés et les perdants promettent de refaire le match, ils sont finalistes.



■ La JSK s'est sous-estimée en première période.

(Photo > D. R.)

Un trophée file entre les doigts

Donnant le bâton pour se faire battre pendant près d'une heure face à une machine parfaitement huilée, les Algériens ont à un moment tout renversé, avant de craquer, en première mi-temps (2-0). En début de match, les hommes de Lassaad Chabbi avaient isolé tous les compartiments de la JSK qui affichait une absence presque totale sur l'ensemble des compartiments, puisqu'il ne fallait que 5 minutes à l'inévitable Soufiane Rahimi, oublié dans le dos de la défense sur une superbe ouverture d'Arjouné, pour dribbler Benbot et ouvrir le score après une interminable vérification par la VAR. Entre leur positionnement défaillant et leurs innombrables pertes de balle, les Kabyles semblaient tétanisés par l'enjeu face à un adversaire plus expérimenté et, après

une nouvelle alerte sur une tête de Benhalib passée de peu à côté, les hommes de Denis Lavagne pliaient à nouveau sur un centre de Soukhane conclu par un tir en pivot du Congolais Ben Malango au ras du poteau (2-0, 14e).

Quand le foot échappe à toute raison

Les Algériens sont, contrairement à leur habitude, plus dans la réaction que dans l'action. Pourtant, Boulahia a pu placer quelques accélérations sur la gauche mais on remarquera que le jeu individuel ne pouvait aboutir à un résultat qui pourrait redonner du souffle à l'attaque kabyle. Comme cela arrive parfois quand le foot échappe à toute raison, le match allait basculer sur ce fait de jeu mais les Marocains avaient bien étudié la stratégie de

Lavagne, ne laissant ainsi aucune chance à la JSK de revenir à la marque avant la fin de la première mi-temps.

La seconde mi-temps était algérienne

A la reprise, la JSK montrait ses griffes et ne laissa aucune chance aux Marocains de faire circuler la balle comme ils le faisaient en première période. Un sursaut ? Oui, pour ceux qui voyaient une reprise sans faute, particulièrement après l'entrée de Hamroune à la mi-temps, et de Boulahia, formé à l'Atletico Madrid, réduisait rapidement le score sur un ballon qui traînait dans la surface (2-1, 46^e). Le Raja jouera toute la seconde à 10 après l'expulsion de Arjouné pour un pied en plein visage (62^e). «Les Marocains semblaient perdre le fil et ils subissent

de plus en plus même si Ngoma, entré en jeu, gâchait la balle de match à deux reprises en contre. Sous pression et sevré de ballon (plus de 65% de possession pour la JSK), l'Aigle Vert tenait toutefois bon et décrochait, à l'expérience, le trophée face à un adversaire qui pouvait avoir des regrets. Sacré l'an passé grâce à la RS Berkane, le Maroc conserve ainsi sa couronne dans l'équivalent africain de la Ligue Europa». Mais alors qui est fautif ? Personne, le football est ainsi fait.

H. Hichem
A voir

- Eurosport 2 : Tournoi ATP de Hambourg à 20h
- BeIN Sports 2 : Euro Show à 20h

La Der
JO-2021 : La flamme olympique est arrivée à Tokyo sans public

À deux semaines des premiers Jeux de l'histoire olympique à se dérouler à huis clos en raison de la pandémie de Covid-19, la flamme olympique est arrivée vendredi à Tokyo dans un stade vide.

À exactement deux semaines de la cérémonie d'ouverture des Jeux prévue le 23 juillet, la flamme olympique a été portée sur scène dans une lanterne et remise symboliquement à Yuriko Koike, la gouverneure de Tokyo.

Les organisateurs de Tokyo-2021 et les responsables japonais ont annoncé, jeudi soir, leur décision d'interdire aux spectateurs d'assister aux épreuves sportives dans la capitale. Le public devrait être autorisé sur certains sites hors de Tokyo, comme

dans le département de Fukushima. Cela signifie que les JO-2021, reportés à cet été pour cause de pandémie, seront les premiers de l'histoire olympique à se dérouler en grande partie à huis clos. Cela a été décidé en lien avec la décision du gouvernement japonais de réinstaurer un état d'urgence sanitaire – le quatrième depuis le début de la pandémie – à Tokyo jusqu'au 22 août. Les Jeux doivent s'achever le 8 août.

Le relais de la flamme olympique était censé susciter de l'enthousiasme, mais il a été interdit sur la voie publique dans plusieurs départements et à Tokyo même. À la place, de petites cérémonies d'allumage de la flamme sont organisées symboliquement sans

public. Vendredi, cinq trompettistes masculins en costume ont joué une mélodie entraînante, sous un kiosque qui les abritait de la bruine, devant les médias et une poignée d'officiels. Mais les tribunes sont restées vides au stade du parc olympique de Komazawa, dans la banlieue sud de la capitale, qui avait été construit pour les Jeux olympiques de Tokyo en 1964. «Je suis heureuse que nous accueillions le relais de la flamme avec ces héritages que nous montrons fièrement chez nous et à l'étranger», a déclaré Yuriko Koike. Mais la gouverneure de Tokyo, qui a récemment été hospitalisée pour épuisement, a toussé trois fois pendant son bref discours et plusieurs fois par la suite.